XVII

POÉSIES

# DE DOM GUÉRIN

(DE NANT)

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

PRÉCÉDÉE

D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET DIALECTOLOGIQUE

PAR

LE DOCTEUR E. MAZEL

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE
BIBLIOTHÈQUE de LANGUES ROMANES

MONTPELLIER
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(HAMELIN FRÈRES)
—
1884

D292 015090

2-part.

Li 02 - 396
PLN 012163139
K 4 37 (II)
G.40 (II)

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

POÉSIES

# DE DOM GUÉRIN

---

DEUXIÈME PARTIE

---

Li 02 - 39b
PON 012163139
K 4 37 (II)
G.40 (II)

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

POÉSIES

# DE DOM GUÉRIN

---

DEUXIÈME PARTIE

---

Extrait de la *Revue des langues romanes*

POÉSIES

# DE DOM GUÉRIN

(DE NANT)

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

PRÉCÉDÉE

D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET DIALECTOLOGIQUE

PAR

LE DOCTEUR E. MAZEL

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

UNIVERSITÉ de TOULOUSE-LE MIRAIL
INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES
LINGUISTIQUE

FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE
BIBLIOTHÈQUE de LANGUES ROMANES

MONTPELLIER
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(HAMELIN Frères)

1884

INSTITUT PASTEUR
UNIVERSITÉ DE LILLE
BIBLIOTHÈQUE
FACULTÉS MIXTES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

# AVERTISSEMENT

Lorsque nous fîmes connaître, en 1876, avec M. H. Vigouroux, les six premières pièces des œuvres poétiques de Dom Guérin (de Nant), parues successivement dans la *Revue des langues romanes*, nous nous promîmes d'en compléter plus tard la publication.

Le départ de M. Vigouroux pour Paris, qu'il habite dorénavant, nous a imposé la tâche de terminer et de compléter seul la publication commencée avec lui, grâce au manuscrit conservé dans sa famille.

Des circonstances particulières et tout à fait en dehors de notre bon vouloir, des recherches biographiques sur Dom Guérin ; la confrontation *des Noëls*, que nous lui attribuons jusqu'à nouvel ordre, avec les œuvres similaires, découvertes et publiées dans les derniers temps; des études bibliographiques suscitées par les diverses éditions du *Dialogue de l'ombre de l'abbé de Nant avec son valet Antoine*, toutes ces raisons et d'autres encore, nous ont fait jusqu'ici différer l'achèvement de la tâche que nous entreprîmes il y a dix ans. Il n'est donc que temps d'en finir aujourd'hui avec l'œuvre du moine-poëte de Nant et les éclaircissements que demandaient ses productions.

E. Mazel.

Nimes, 25 octobre 1884.

# DOM GUÉRIN

## ET LE LANGAGE DE NANT

A Nant, d'Aveyron [1], pays des bellès et bonnes noix, au commencement de l'hiver, les propriétaires réunissent chez eux, à la veillée, les voisins et les amis pour éplucher ce fruit destiné à fournir toute l'année la provision d'huile nécessaire au ménage :

> Per l'oulive qu'aven, non cal pas de moulis :
> Mais per de belles nois, aiso n'es lou païs ;
> Quand van al Lenguadoc, or d'une gran fourtune,
> S'on cridou : « Nois de Nant », on ne vendran pas une [2].

Ces noix font une excellente huile, qui donne une saveur délicieuse aux truites frites de la Dourbie et de la Durzon [3].

L'opération qui consiste à enlever le noyau, *lou nougal,* de la coque de la noix préalablement cassée, s'appelle dans la langue du pays : *nougalha*. Femmes, enfants, vieillards, jeunes gens, hommes mûrs, tout le monde est convoqué à cette œuvre importante, qui est plus un divertissement qu'un travail. On arrive après le repas du soir, le feu pétille à l'âtre. Chacun est gai, dispos, joyeux de se trouver en nombreuse compagnie, heureux d'être à l'abri des intempéries de l'air, surtout si, comme il arrive fréquemment, on entend siffler dans le vallon cette bise glaciale qu'on appelle, chez nous, « Madame de Cantobre [4] », parce qu'elle vient en droite ligne de ce village, situé au nord de la contrée.

[1-2-3] Voyez la description de la ville et du vallon de Nant, *Poés. de Dom Guérin,* 1re partie, p. 7-27.

[4] Cantobre, hameau dépendant de la commune de Nant, est perché sur des rochers à pic, au fond d'une gorge sauvage, au confluent du torrent du Trévezel avec la Dourbie. C'est, d'après Walkenaer, l'ancienne *Condatomago* de la carte théodosienne. On y voit encore les ruines d'un ancien château fort,

Dieu sait si les langues sont déliées, si les conversations s'animent, s'entre-croisent ; si les plaisanteries ont beau jeu et si l'on entend retentir les éclats de rire. Cependant les enfants s'endormiraient à la fin et les motifs d'entretien viendraient à languir, avant qu'on eût servi la collation traditionnelle qui termine la séance, s'il ne se trouvait quelqu'un toujours prêt à ranimer l'attention générale, soit en racontant *une prose*, c'est-à-dire quelque histoire fabuleuse du vieux temps, soit en récitant des vers patois.

Il était rare, il y a peu d'années, qu'il ne se rencontrât pas au milieu des *nougalhaires* un conteur ou un rhapsode dont le répertoire ne fût abondamment fourni. Il savait de mémoire maintes poésies, et il les récitait d'un ton si expressif qu'il était sûr d'enlever les applaudissements de son facile auditoire. Malheureusement Nant se transforme, lui aussi, et il tend de plus en plus à bannir des veillées les contes de Perrault ou des *Mille et une Nuits*, et les vers libres et hardis de la muse populaire. Les *anciens*, qui les savaient, disparaissent sans laisser de successeurs. Bientôt ces soirées de littérature locale ne seront plus qu'un souvenir. On continuera à *nougalha* et à manger des *brasucados* ou grillées de marrons assaisonnées de vins blanc et rouge, mais les muses seront absentes et les rires moins fréquents.

## I

Le peuple s'inquiète peu de savoir à qui il doit ses jouissances, et pas plus le conteur que l'auditeur de ces soirées ne sauraient dire actuellement quel est celui qui a écrit ces pièces qu'il entend toujours avec un nouveau plaisir : le *Dialogue entre l'Ombre de Monseigneur l'abbé de Nant et son valet Antoine ; lou Testamen de Couchard ; la Fablo del Rey de las bestios à quatre pès ; la Descriptieu de la villo et del valon de Nant*, etc.

Seuls, les rares érudits de la localité savent que Dom Pierre Guérin, religieux de l'abbaye de Nant, en est l'auteur.

véritable nid d'aigle, qui ne semble que trop justifier par son assiette la légende en cours dans le pays sur un de ses possesseurs, le sire de Fontbesses, jadis franc détrousseur de grand chemin, condamné en 1667 à être roué vif (v. le plan topographique). Nous trouvons à Rodez (1339-1349) un évêque de ce nom, Gilbert de Cantobre, auparavant abbé de Saint-Gilles, qui s'est fait élever un magnifique tombeau dans une des chapelles de la cathédrale. (*Hist de la cath. de Rodez*, par Bion de Marlavagne. Paris, Didron, 1875, p. 38 et 254.)

La tradition nous a conservé bien peu de chose sur lui. On voit encore à Nant, dans la rue Droite, attenante à la chapelle des Pénitents blancs, une ancienne maison qu'il aurait fait construire. Cela ressort de l'inscription suivante, encastrée dans le mur de la façade:

†
IHSMA
PAX HUIC DOMUI
P. GUERIN. 1639.

Cette inscription nous apprend qu'il a vécu au XVII^e siècle. Ses vers nous font également connaître qu'il est né à Nant:

Piey que dins lou valon de Nant ay pres naisençe,
Volle, per un effet de ma recounouicençe,
Craiouna lou tableu des trais de sa bautat.

dit-il en commençant la description de son pays natal. (*Poés. de Dom Guérin,* 1re part., p. 9.)

On sait aussi qu'il devint bénédictin de l'abbaye de Nant, prieur du prieuré de Saint-Pierre de Revens[1], alors du diocèse d'Alais, et qu'il exerça sur une partie de la ville une sorte de juridiction qu'il appelle un consulat. Parlant, dans la description que nous venons de citer, du couvent des religieuses, il dit:

[Car] leur establimen es dins mon consoulat[2].

La confiance dont il jouissait auprès de son évêque le fit désigner plusieurs fois pour aller en mission auprès des populations des basses Cévennes, à Aumessas, Arphy, le Vigan et Valleraugue. Nous ignorons le résultat de ces prédications ; mais il reste acquis à l'histoire locale que c'est à Dom Guérin, de retour d'un de ses voyages, que nous devons, dans la vallée nantaise, l'importation de la culture du mûrier. Quelques-uns de ces arbres précieux, plantés par lui aux alentours de son prieuré, existeraient, dit-on, encore.

A en juger par ses œuvres, plus encore que par les souvenirs qui ont été conservés de lui dans sa famille, Dom Guérin fut un de ces hommes doués d'un heureux tempérament, qui savent voir en tout le bon côté des choses et trouvent toujours matière à rire; qui jouissent de la vie d'ici-bas, en attendant la vie de là-haut, sans grand tracas pour le présent ni pour l'avenir. Divers passages de ses compositions poétiques prouvent qu'il avait une foi sincère et même de la piété;

[1] Revens, sur le plateau du Causse-Noir, commune de Trèves, faisait autrefois partie de la viguerie du Vigan et Meyrueis.

[2] *Poésies de Dom Guérin,* 1re part., p. 21.

mais, en le lisant, on ne peut s'empêcher de penser qu'il ressemblait à bien des égards au bonhomme Lafontaine, insouciant et railleur comme lui, aimant un peu, comme lui sans doute, à manger, à boire et peut-être aussi à ne rien faire. Il faut croire que sa vocation religieuse lui permettait de triompher de ses penchants naturels ; mais combien la victoire dut lui être quelquefois difficile!

## II

Que s'est-il perdu de ses œuvres ?.... Il est impossible de le dire. Ce qui a conservé et sauvé d'un irrémédiable oubli celles qu'il nous a été donné de recueillir, c'est qu'elles intéressent presque toutes, de près ou de loin, le pays où elles ont été écrites. Dom Guérin fut avant tout un poëte local. Rien ne semble avoir existé pour lui en dehors de son vallon. A part des souvenirs de l'antiquité, qui lui reviennent à temps et à contre-temps, et quelques rares allusions aux contrées environnantes, il ne voit absolument rien au delà de son clocher. Il parle souvent de la mythologie des Grecs et des Romains ; mais, pour lui comme pour les poëtes français ses contemporains, la France et le monde moderne ne semblent pas exister. Il cite une fois pourtant Ronsard et Théophile, qu'il paraît avoir tenus en estime particulière[1]. C'est la seule allusion littéraire qu'il soit possible de relever dans ce qui nous reste de lui[2].

Il eut donc bien les défauts de son temps, ce moine-poëte perdu au fond du Rouergue. Il n'en diffère guère que par un point qui lui donne un trait de ressemblance de plus avec Lafontaine : il possédait, au moins à un certain degré, le sentiment de la nature, que mécon-

[1] Et que quaudrié quieu fous Ronsard ou Théophile
Per fa la descritieu de nostre belle ville.
(*Descript. de la ville et du vallon de Nant, Poés. de Dom Guérin*, 1re part., p. 10.)

[2] Les deux vers qui terminent la fable *del Roynal et del Courpotas :*

Lou pauré courpotas s'en onet tout counfus
Et juret que jomay non contorié pas pus
(*Ibid.*, p. 46.)

prouvent toutefois qu'il connaissait le fabuliste de Château-Thierry, son contemporain.

naissaient les savants confrères de Dom Guérin, qualifiant d'affreux les sites les plus pittoresques des couvents de leur ordre, et, disons-le aussi, la plupart de nos grands écrivains d'alors, incapables de découvrir la beauté ailleurs que dans une nature artificielle et factice. Notre poëte n'a pas compris, il est vrai, lui qui peut-être n'avait jamais quitté la chaîne des Cévennes, la grandeur sévère de cette couronne de montagnes qui sépare presque Nant du reste du monde. Son esprit n'a pas été frappé par ces masses de roches calcaires et basaltiques, dont les hautes cimes se perdent quelquefois dans les nuages. Mais, s'il n'a pas su admirer la nature âpre et sauvage, il a du moins aimé la nature vivante; il a senti et chanté la beauté des prairies et des jardins, ces eaux fraîches et limpides, ces mille petits ruisseaux argentés qui serpentent en méandres dans la plaine, ces arbres à végétation luxuriante, couverts de leurs feuilles et de leurs fruits comme d'une magnifique parure ; ces oiseaux qui animent et égayent le paysage par leurs gazouillements joyeux, et sa description de la ville et du vallon de Nant en est un exemple sans réplique.

Quelquefois il a des comparaisons gracieuses et charmantes, par exemple celle de l'arc-en-ciel ou du ver luisant, qui lui sert à montrer que l'éclat des grandeurs est bien fragile[1].

Toutefois Dom Guérin ne fréquente pas souvent le domaine des grâces ; il aime mieux rire et faire rire. Son sel est mordant et peu attique ; ses plaisanteries sont vives, sans être toujours délicates ; son patois dans les mots, brave çà et là l'honnêteté. Cependant ce qui lui manque le plus, c'est ce qui fait défaut à une partie des poëtes du moyen âge, trouvères et troubadours : je veux dire la mesure.

Nous rencontrons en lui un talent sincère, mais inculte et sans art. L'auteur, dont la veine est extraordinairement facile, rime parce qu'il sent le besoin de rimer, comme l'oiseau chante, comme le ruisseau coule, et il ne se met nullement en peine de s'arrêter à temps. Ainsi en est-il surtout dans la *Description du vallon de Nant,* la plus faible de toutes ses pièces.

Son style manque généralement d'élévation, mais non pas de malice. Il a souvent le trait dans le *Testament de Couchard,* et on peut dire en toute vérité que, si le *Dialogue de l'Ombre de Monseigneur de Nant avec son valet Antoine* a bien des défauts, comme le personnage qu'il vise, ce n'en est pas moins une épigramme qui va droit au but désigné.

On raconte que notre satirique avait eu à se plaindre personnellement de l'abbé commandataire, Messire Jean-Jacques de Febvre, mort

[1] Fable de l'Ane (*Poés. de Dom Guérin,* 1re part., p. 54.)

en 1658 aux environs de Montpellier, où il faisait sa résidence habituelle. L'humeur caustique du moine-poëte était connue, et chacun s'étonnait de son silence à l'endroit des injustices seigneuriales. Ce silence prit fin à la nouvelle de la mort du prélat, et, sur le bruit de l'arrivée prochaine de ses avides neveux à Nant: *Eh be ! aro vau parla,* aurait-il dit à ceux qui l'avaient maintes fois interpellé inutilement. Et, peu de temps après, il fit connaître toute sa pensée dans le célèbre Dialogue.

Les noëls qui terminent le manuscrit de ses poésies sont-ils bien réellement de lui? L'état de mutilation où ils sont et leur air de parenté avec nombre de compositions similaires nous imposent à ce sujet beaucoup de réserve[1].

Dom Guérin paraît avoir prolongé sa carrière jusqu'à un âge fort avancé. Des témoignages, peu sûrs à la vérité, placent sa mort vers 1694. Il avait cédé ou résigné le prieuré de Revens, avec les revenus qui y étaient attachés, à un de ses neveux. Trois, si ce n'est quatre titulaires du nom de Guérin, se sont succédé, d'oncle à neveu, dans ce bénéfice, jusqu'aux approches de la révolution de 1789. Quelques années avant cette époque, la succession du prieuré fut dévolue à l'abbé Bruguière, beau-frère et cousin de la dame Bruguière, née Lescure, nièce et héritière par sa mère du dernier des Guérin. Ce nom est donc éteint depuis longtemps à Nant.

## III

Le langage de Nant est une des formes adoucies du pur rouergat, l'intermédiaire en quelque sorte de celui-ci et de l'idiome des hautes Cévennes, qui est lui-même assez étroitement apparenté avec le parler languedocien.

Mais le dialecte rouergat, à son tour, ne doit être considéré que comme une variété, très-caractérisée à vrai dire, du langage usité en Languedoc jusqu'aux environs de Toulouse. Il en est l'expression la

[1] Ce vieux document (consulter à son sujet la *Revue des lang. rom.*, 1re série, t. V, p. 377, et 3e série, t. IX, p. 222) m'est arrivé par les soins de M. l'abbé Vigouroux, actuellement directeur au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il était accompagné de notes précieuses sur l'œuvre et le caractère de Dom Guérin ; celles-ci ont naturellement trouvé leur place dans les lignes précédentes.

plus accentuée, pour ne pas dire la plus rude, en harmonie, ce semble, avec la région montagneuse où il a cours, et du sein de laquelle s'échappent les nombreuses rivières qui vont apporter leurs eaux avec leurs noms aux plaines basses de l'Aveyron, du Lot, du Tarn, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

A l'instar des divers dialectes languedociens, j'ajouterai même comme tous les dialectes méridionaux, à l'exception du provençal[1], le rouergat termine la plupart des substantifs et adjectifs par des consonnes sonores, et forme leur pluriel ainsi que le pluriel de l'article masculin et féminin en *s : oustal, oustals ; copel, copels ; poulit, poulits ; boussut, boussuts ; lous omes, las femnos ; aquels, aqueles*, etc.

En même temps, il emploie les finales sonores *al, el, ol,* aux lieu et place de *au, eu, òu*, préférées sur les deux rives du Rhône, en Provence et dans une partie du bas Languedoc : *animal* pour *animau ; cald* pour *caud ; sourel* pour *souleu ; Cevenol* pour *Cevenòu*, etc.

Les consonnes *b* et *d* prennent souvent le son dur du *p* et du *t : afable* se dit *afaple*, et *rette* pour *redde*.

Enfin le *b*, d'une émission plus facile ou en tous cas plus courante, se substitue toujours au *v*, prédominant dans nombre d'autres idiomes : *bossieu, besiat, bisita*, pour *vassieu, vesiat, visita*....

Mais le trait distinctif du vrai rouergat se tire :

1° De la fréquence excessive du son et de la lettre *o* au lieu de l'*a* ou de l'*e* muet, employés par les autres dialectes. Exemples : *lou po, lou copelò, lo lono, sons porouli, sios ton gron, St Jon*, etc., pour *lou pan, lou capelan, la lano, sans paraulì, sies tant grand, St Jan*, etc.

2° Cet abus de l'*o* se retrouve dans les diphthongues : *oi* pour *ai ; ou* pour *au ; io* pour *iè ; ion* pour *ian*. Exemples : *oima, moinat*, au lieu de *aima, mainat ; ousì, òubrou*, au lieu de *ausì, aubrou ; contoriò, blomoriò*, pour *cantariè, blamariè ; voulion, sobion, bendrion*, pour *voulian, sabian, vendrian*, etc. ; *fontosiò, obodiò*, pour *fantasiè, abadiè*, etc.

3° Quand l'*o* porte l'accent tonique, comme dans les mots *ort, porc, noro* et dans bien d'autres encore, le rouergat prononce *ouo* = *ouort, pouorc, nouoro, ouome, couop*, etc. [2].

[1] Le caractère général du sous-dialecte provençal est l'absence de l'*s* final au pluriel. L'article seul sert à distinguer les nombres : *lou rèi, li rèi ; la flour, li flour ; li* ou *lei papihoto ; di* ou *dei parent ; i* ou *ei farandoulo*, etc. Et, lorsque le pluriel est suivi d'un mot commençant par une voyelle, on écrit et on prononce l'*s* par euphonie : *lis uiau ; dis estello ; is* ou *eis Arlaten*, etc.

[2] Cette même diphthongue *ouo* existe dans le sous-dialecte provençal parlé à Nice et Menton (à Marseille, on dit *oue* dans les mêmes cas) : *mouort, pouorta, bouon*, pour *mort, porta, bon*. (*Rev. des lang. rom.*, t. Ier, p. 45.)

4° Quelquefois, principalement dans les monosyllabes, l'*o* devient sourd et se dit *ou*. Exemples: *mot, promt, long*, dites *mout, proumt, loung*, etc.

5° Citons enfin la prosthèse de l'*o*, toujours le son bien venu, dans les mots *tori, otori; rouïna, orrouïna; tobé, otobé*, etc.

Telle est la physionomie de cet idiome, sonore et âpre jusqu'à la rudesse, en usage surtout au centre du département, à Rodez et à Millau, des bords du Lot, au nord, à ceux du Tarn, au midi[1].

Vers les confins de la région, nous assistons à une dégradation progressive du pur rouergat; et, en effet, celui-ci, au contact des populations limitrophes, va se rapprochant un peu du langage employé par ces dernières.

Il en est ainsi dans la partie méridionale du département adossée à la chaîne des Cévennes, dont elle forme tantôt la crête, et plus ordinairement le flanc occidental, et qui s'étend depuis Saint-Jean-du-Bruel à l'est, jusqu'à Saint-Sernin et Coupiac, au delà de Saint-Affrique à l'ouest.

La langue populaire de cette contrée, sans variantes bien sensibles d'une localité à l'autre, offre plus d'un rapport avec les idiomes voisins du Gard et de l'Hérault.

Tel est le sous-dialecte dont Nant doit être, à bon droit, considéré comme le centre véritable: ce qu'on peut expliquer autant par la position géographique de cette petite ville que par la grande importance de son abbaye au moyen âge. Les relations créées par celle-ci avec les divers centres de population qui forment actuellement les cantons de Nant et de Cornus (Aveyron), ceux de Trèves et d'Alzon (Gard) et la partie haute de l'arrondissement de Lodève (Hérault), se sont maintenus jusqu'à nos jours [2]. Leur phonétique a beaucoup de points de contact [3].

[1] Consulter le travail sur « le dialecte rouergat », inséré par l'abbé Vaissier dans le t. III de la *Revue des langues romanes* (janvier, juillet et octobre 1872).

[2] Lors de l'érection de Nant en abbaye par le pape Innocent II, en 1135, un grand nombre d'églises ou villages furent réunis à la mense abbatiale, savoir: Saint-Jean-du-Bruel, les Cungs, Cantobre, Saint-Martin-du-Vican, dans la vallée; Saint-Sauveur, la Liquisse, Sauclières, la Couvertoirade, sur le plateau du Larzac; Luc et Campestre, sur le Causse de ce nom, entre la Vis et la Virenque; Revens, Trèves, Lanuéjols, Dourbies, Roquefeuil, sur le Causse-Noir et dans les Cévennes, etc.

[3] Dans les localités qui font actuellement partie du Gard avoisinant la Lozère, on dit: *mi, ti, si*, pour *me, te, se; digo-mi, taiso-ti, si plai pas*, etc. A Nant, à Saint-Jean-du-Bruel, à Millau, on appelle des *parlo-mi* les habitants des cantons d'Alzon, Meyrueis et en partie de Trèves et de Peyreleau, sur le plateau du Causse-Noir.

Ce parler retient du rouergat, qu'on pourrait, à juste titre, dénommer le dialecte en *o* : 1° les finales en *s* au pluriel des articles masculin et féminin, des substantifs et des adjectifs : *lous debasses traucats ; lous jouines imperits ; los filhos ardidos ; de comels cargats ; de mobles coussuts*, etc. ; 2° les terminaisons en *al, el, ol*, pour *au, èu, òu ;* exemples : *gal, pel, miol*, pour *gau, pèu, miòu ;* 3° généralement l'emploi des consonnes *b* pour *v*, *p* pour *b*, *t* pour *d ;* 4° la prosthèse de l'*o* dans quelques mots, peu nombreux du reste : *otori, otobé, otrouva*, etc. ; 5° enfin l'emploi de l'*o* final, plus ou moins accentué, dans l'article et dans les substantifs et adjectifs féminins : *lo femno poulido ; de plaços fortos ; uno grand bilo ; lo terro couberto de nèu*, etc. (l'*o*, dans ces cas-là, est assez souvent sourd, adouci et il peut être suppléé par la finale *e* muet ou l'*a* affaibli).

Mais il se distingue du rouergat du centre, en ce qu'il emploie souvent les sons *a* ou *é* au lieu de *o*, soit au commencement, soit au milieu ou à la fin des mots, et notamment dans les terminaisons en *iè* des substantifs, en *iè* et en *ian* des conditionnels des verbes et dans les diphthongues *au, ai*. Exemples : *anjo gardien ; costagno blanqueto ; l'an que ben ; mountagno pla nauto ; mestiè, fouliè, molautiè ; blomoriè ; finirian, trouborian, beirian ; aucel, aubre, Saube ; boilo-lou, paisan*, etc.

Il est vrai que la lettre *a*, mise ici pour l'*o* du rouergat, prend quelquefois le son voilé de cette dernière ; mais en général l'*o* est peu accentué, et, en tous cas, c'est là un vice de prononciation qui ne paraît pas remonter au delà du XVII^e^ siècle, si l'on en juge par les manuscrits anciens, et qui tend à disparaître de nos jours sous l'influence de l'instruction primaire et par suite des rapports, de jour en jour plus fréquents, avec les populations du bas Languedoc. On s'applique à dire : *a pòu, al diable, pairì, campagno*, et non *o pòu, ol diable, poirì, compagno*, etc.

Remarquons encore que notre sous-dialecte, qui écrit et prononce, nous venons de le voir, au conditionnel : *finirian* pour *finirion, veirian* pour *veirion*, à la première personne du pluriel, dit à la troisième personne, et de même pour l'imparfait de l'indicatif et le futur : *finiriòu, prendriòu, aviòu, fasiòu, aimaròu mai, vendròu pas pus*, et se rapproche ainsi tour à tour des deux formes de langage usitées sur les deux versants des Cévennes[1].

[1] Consulter à ce sujet et comparer les *Notes sur le sous-dialecte de Montpellier et sur celui de Carcassonne*, etc. (*Revue des lang. rom.*, t. I, p. 119 et 312) ; les *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Aspiran* (*id.*, t. IV, p. 600) ; *Jeux et Sournetas du bas Languedoc* (*id.*, t. V, p. 125) ; *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Colognac*, et *Note sur le sous-dialecte de*

Un autre signe distinctif de cette variété dialectale se tire de l'absence de la diphthongue *ou* devant l'o accentué. Ainsi nous disons *ome* et non *ouome, porto* et non *pouorto, borno* et non *bouorno,* etc.

Enfin le son sourd de l'*o* est à peu près inconnu, et on prononce très-généralement comme on écrit : *front, long, pont, mot,* etc.

Pour ce qui est des consonnes *d, l, r,* elles ont chacune, comme en français, un son particulier et distinct et ne se suppléent pas les unes les autres, ainsi qu'il arrive dans nombre de localités où l'*r* remplace *l,* ou bien est remplacée par *d,* où *l* à son tour est suppléée par l'*n*.

Le *g* devant un *e* ou un *i*, et le *j* qui, suivant les dialectes, varient du son *dz* le plus doux au son *tch* le plus rude, ont à leur tour une prononciation distincte comme en français dans le mot *jamais*. Exemples : *girouflado, gendre, jurat, jaune,* etc.

Le *ch* enfin, qui n'est qu'un *g* plus dur, sujet à des variations analogues, sonne comme *tch* dans *agacho, chabal, cloucheto, juchomen,* etc.

Le double *l* du manuscrit est toujours mouillé.

La nasale *n* disparaît couramment. Exemples : *be, mati, poutou,* pour *ben, matin, poutoun,* etc.

Mais est-ce bien là la langue que parlaient nos pères au XVIe et XVIIe siècles et dont s'est servi Dom Guérin? Si nous nous en rapportons au manuscrit original, qui de l'avis de savants paléographes est bien de la seconde moitié du XVIIe siècle, rédigé par un contemporain et peut-être un confrère de l'auteur ; si nous comparons ce curieux document avec quelques écrits de la même époque, nous serons obligés de convenir que de grandes et fâcheuses modifications ont été opérées depuis dans le langage de Nant et dans l'ensemble du dialecte rouergat.

Évidemment ce dialecte était moins dur, je dirai même moins grossier que de nos jours, et il gardait encore à cette date l'empreinte, au moins scriptuaire, de la phonétique des XIVe, XVe et XVIe siècles[1].

*la Salle (ibid.,* t. VI, p. 103, et t. XI, p. 530) ; *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez (ibid.,* 3e série, t. III, IV, V, VI et suiv.); et, d'autre part, le *Dialecte rouergat (Revue des lang. rom.,* t. III, p. 80); le *Dictionnaire rouergat* de l'abbé Vaissier ; les œuvres de Claude Peyrot, prieur de Pradinas, et les *Notes de philologie rouergate* (*Revue des lang. rom ,* 3e série, t. VII, p. 63, et t. VIII, p. 20 et suiv.).

[1] Voir *Annales du Rouergue,* par le baron de Gaujal, t. I, p. 364, et t. II, p. 67, 86, 201, et *Passim.* Consulter aussi l'*Hist. de la cathédrale de Rodez,* par Bion de Marlavagne, pièces justificatives.

Et pourtant on ne saurait mettre en doute que la langue des troubadours

L'emploi de l'*a* au commencement et au milieu des mots, celui de l'*e* à la fin, étaient plus fréquents que celui de l'*o*. L'*o* lui-même semblait prendre un son obscur qui devait le rapprocher tantôt de l'*ou*, tantôt de l'*e* muet ou de l'*a* affaibli. C'est ainsi qu'on écrivait *ana* pour *ona, al memes* pour *ol memes, paysan* pour *poysan, dame, fenestre, fieira, prunella,* pour *damo, fenestro, fieiro, prunello,* et quelquefois indistinctement *valon, valoun ; glorie* et *glorio, plaghes* et *plaghos, ribieire* et *ribieira ; terro, terre, terra ; secretamen* et *secretomen, atrapa* et *ottropa, al found* et *ol found, cantarié, risié, savien, battien* et *cantario, risio, saviau, batiau* etc ; ce qui prouverait au moins que la prononciation était plus adoucie que de nos jours, et tenait un milieu indécis entre l'*e*, l'*a* muet et l'*o* plus ou moins ouvert.

Enfin il semblerait que le *v* occupait aussi une large place que le *b* a usurpée entièrement depuis. Je laisse de côté certaines formes particulières de langage aujourd'hui en train de disparaître et que Dom Guérin a souvent reproduites. Exemples :

*Tout say* vous ou peris, *tout say* vous orrouino...
Cal diable *on* fugirió d'ausi tout aquel bruch,
Atabé quauques cops *on* ay pas pial essuch...
Lou rey faguet *fa crido*
*D'oun se* querella pas sus peno de la vido.

Voilà ce qu'il est permis d'inférer de la lecture attentive du manuscrit de notre poëte.

Il ne faudrait pas néanmoins attribuer à l'orthographe qui figure dans sa rédaction plus de valeur qu'elle n'en comporte au fond.

n'ait été, en grande partie, conventionnelle. Un dialecte particulier aura prédominé dans sa formation. Plus tard, le nombre croissant des poëtes et des copistes, intervenant chacun avec la langue qu'il a parlée dès le berceau, aura introduit en elle les variantes dont témoignent les textes littéraires du moyen âge. Il faut donc recourir de toute nécessité aux textes originaux, aux chartes authentiques et aux manuscrits de date certaine, lorsqu'on veut aborder la délicate question de la langue littéraire du moyen âge.

Celle-ci a pris fin, comme poésie de cour, avec les grandes familles féodales du Midi (1250-1315), et comme poésie du peuple, avec la vie politique, jusque-là entretenue par les anciennes institutions et définitivement supprimée ou faussée par la domination française (1515). On peut consulter avec profit, sur l'orthographe et la phonétique romanes, ce qu'en a écrit M. J.-P. Durand (de Gros) dans le t. XI de la 3e série de la *Revue des langues romanes*, p. 86 et suiv.

Notre scribe, par exemple, s'est laissé aller à des contradictions qui ne laissent pas que de nous embarrasser aujourd'hui. En général, son orthographe a fort peu de fixité ; et comment en serait-il autrement, puisque celle-ci n'a point de règles définies pour les dialectes méridionaux ? Ne voyons-nous pas aujourd'hui, comme il y a trois cents ans, le même mot reparaître à chaque instant sous la même plume, dans le même ouvrage, avec des caractères différents ? Ainsi de *cami, camin, comi,* chemin ; *lach, lat, lac, la,* lait ; *nuech* et *nioch, nio, niu, neyt,* nuit; *attrapa, ottropa, tropa,* attraper ; *domage, domaige, dopmage, dopmatge, doumatche,* dommage, etc.

C'est que, pour les personnes dont le patois est la langue maternelle, les différences de formes dans le même dialecte et entre les dialectes voisins ont peu d'importance. A quoi bon la rédaction première, celle-ci fût-elle la seule vraie ? Le copiste, le conteur, et disons-le aussi, l'imprimeur typographe, voulant faire connaître à leurs contemporains les productions littéraires des poëtes et prosateurs anciens ou modernes, les traduisent naturellement, librement, dans l'idiome du pays où ils sont nés et qu'ils habitent.

De là mille difficultés pour celui qui veut restituer à telle variété dialectale sa physionomie véritable, à plus forte raison s'il veut remonter à quelques cents ans en arrière. De là encore la nécessité d'adopter désormais une forme précise et arrêtée d'orthographe à l'usage de ceux qui s'occupent, à notre époque, de l'étude des dialectes méridionaux.

Pour ce qui a trait plus particulièrement au sous-dialecte nantais, j'estime qu'en rendant à l'*a* protonique l'importance et la place occupées par l'*o*, surtout depuis le dernier siècle; en permettant au *v* de se produire comme autrefois à côté du *b*, actuellement prédominant [1], et en réservant l'une des deux muettes, *a* ou *o*, à la fin des mots féminins, nous aurons enlevé à cet idiome l'excès de sa rudesse, et en même temps nous aurons contribué à amener de plus en plus le rapprochement, toujours désirable, entre les diverses formes du dialecte rouergat et celles des contrées avoisinantes.

[1] Il conviendrait de conserver le *v* toutes les fois que l'étymologie et l'usage général des autres dialectes l'exigent. En Espagne, le *v* et le *b* se confondent dans la prononciation, quoiqu'il ne soit pas permis de les confondre dans l'orthographe.

Quant à la finale féminine *a* (je ne parle pas de celle en *e* qui très-rare), peut-être ferait-on bien de la distinguer par un signe particulier, toutes les fois que le parler rouergat la traduit par le son plus ou moins sourd de l'*o*. C'est l'opinion de plusieurs romanisants, et entre autres du docte secrétaire de la *Société des langues romanes*.

Voyez plutôt:

Jan de l'Ort es un coumpaire
Nascut per la bouno umour,
Car, jusqu'à que se va jaire,
De soun er un pauc trufaire,
Ris tout lou clame del jour.

Se sa femno repoutego,
Coumo arribo pla souvent;
Se fougno, crido, renego,
Jan li dis tout en riguent:
« — Calo, ou sabe, sios pas bego... »
(Imité de l'*Armagna cevenòu*, 1874, p. 50.)

En se rappelant que le son de l'*a* dans *nascut, jusqu'à, se va, la, sa,* etc., se rapproche sensiblement de l'*o,* ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, on aura sous les yeux un exemple parfait du sous-dialecte nantais [1].

En voici deux autres spécimens où je ne corrige rien des défectuosités et des gallicismes du langage:

Lou parla qu'as aprés sus ginouls de ta mero
Tout naturelement,
Sans grand rebaladìs de peno e de misero,
Sans estudio al libret, sans laiçous de grammero,
Coumo fòu al couvent,

Lou parla del païs, la lengo maternelo,
Podes pas l'oublida:
Lengo des prumiès ans, es touto naturelo.
L'agnelou vengut bel, de sa maire bourelo
Fo toujour lou biala.
X...

Toni 's toumbat *al* sort, descampo: lou *v*au querre,
Li bardou lou d*a*vant d'uno placo de ferre.
« — Que me cargas *a*qui? Qu'es *a*queste *a*tiral?
— *A*cò's, respond l'*a*rchè, l*a* gardo del peitral.
Se s*a*biòs qu'es utile *a*quel moble en b*a*talho,
Quand lou brutal brounzino e que plòu de mitralho.
— Per que cal r*a*v*a*l*a*, dis Toni, *a*quel f*a*tras,
Sente que fugirai, metès-lou-me detras. »
(Claude Peyrot.)

[1] J'ai cru retrouver ce même parler, sans dissemblances excessives, à Revel (Haute-Garonne), à Pézenas (Hérault), à Langogne (Lozère), à Joyeuse et Aubenas (Ardèche), etc., lié, ce semble, à la longue chaîne des Cévennes.

# POÉSIES
# DE DOM GUÉRIN

## LE TESTAMENT DE COUCHARD

Cette partie de l'œuvre de Dom Guérin rentre dans la donnée des testaments burlesques dont la littérature du midi de la France a fait autrefois un assez fréquent usage. Sans chercher bien loin, il serait facile d'en citer quelques exemples pris à partir du XVI^e^ siècle, comme le *Testament d'un pauvre diable*, par un inconnu; celui du *Porc* (remontant, dit-on, aux Romains), que l'on trouve dans Auger Gaillard de Rabasteins, et enfin les testaments de *Tourran lou Raccord*, de *Denys Bobrun* et de *Jacques Belle-Mine*, composés par la dynastie poétique des Chapelon : Antoine Chapelon, l'aïeul du prêtre, son fils Antoine Chapelon et Messire Jean Chapelon.

Il nous suffira de rappeler *lou Testament dau Sage*, de Roudil, réédité dans la *Revue des langues romanes* (T. I), lequel offre plus d'un trait de ressemblance avec le *Testament de Couchard*, son contemporain.

Cette parenté ressortira par la comparaison que le lecteur sera amené à faire entre les deux testaments. Chemin faisant, nous aurons soin d'en noter les ressemblances. Il serait oiseux d'aborder, pour nos deux auteurs, la question de priorité, qui n'a ici qu'une importance secondaire. Contentons-nous de constater par anticipation que la manière de procéder de Dom Guérin est autrement vive, dramatique et mouvementée, que celle de son confrère languedocien. Au lecteur maintenant de contrôler cette appréciation[1].

[1] Nous nous sommes permis quelques corrections au texte du ms. A. On trouvera dans les notes les leçons rejetées.

## LOU TESTAMENT [1] DEL NOBLE AMANS COUCHARD DE FRAISINET, CHIVALIÉ [2] DE L'ORDRÉ DE S. CRISPY

### Prologue

Messieurs, yeu vené espres dins aqueste assemblade,
Non pas per arengua, non es pas ma pensade;
Yeu non souy pas nascut à l'agré des douctoux,
Jamai per talles gens Nant on fouguet heuroux.
Yeu serié trop vadin s'en [3] mon vilen vulgary,
Fasié de longs discours coume un fol temerary;
Vautrés toutés savés que jusques à presen
Yeu soui toujour passat per un homme de sen.
Me cal donc aguacha de parla per mesure,
Per non encouré pas la publique censure.
Yeu m'en vau, dins un mout, expliqua l'aucasieu
Que m'a pourtat aisy en [4] vostre permessieu.
Vous cal saupré, Messieurs, que, sans demoura gaire,
Veirés sourti Couchart que ven [5] fa lou rimaire.
Lou sens et lou sutjet de toute son [actieu] [6],
Es que non conto pas dins un an estre vieu.

## LE TESTAMENT DU NOBLE AMANS COUCHARD DE FRAISSINET chevalier de l'ordre de Saint-Crépin

### PROLOGUE

Messieurs, je viens tout exprès dans cette assemblée, — non pas pour haranguer, ce n'est pas ma pensée; — je ne suis pas né au gré des docteurs; — jamais pour de telles gens Nant ne fut heureusement partagé. — Je serais trop badin si, dans mon méchant vulgaire, — je tenais de longs discours comme un fol imprudent. — Vous autres, tous, savez que jusqu'à présent — j'ai toujours passé pour un homme de sens. — Il me faut donc prendre garde de parler avec mesure, — pour ne pas encourir la censure publique. — Je m'en vais en un mot expliquer l'occasion — qui m'a porté ici avec votre permission. — Il vous faut savoir, Messieurs, que, sans tarder guère, — vous verrez sortir Couchard qui vient faire le rimeur. — Le sens et le sujet de toute son action, — c'est qu'il ne compte pas dans un an être vivant. — La

La fraiou de la mort l'ia vlrat la cervele ;
El es toujours saisit d'une terrou[7] mourtelle.
Aquel diable de pau l'ataque à tout moumen
E ven exprès aisy faire son testamen,
El vol avant moury ajusta sas floütes[8],
De pau qu'aprés sa mort on y aje dispute[s][9].
Mestre Jean Carabasse, aquel vieil noutorias[10],
Sourtira de darriés ambé un escrictourias
Q'ieu crese que sié fach de corne de ministré,
Per prene l'istrument[11] dins soun ancien registré,
Enfi veirés Couchard qu'anb' un ordre fort bel,
Reglora sas hounoux, son be et son tombel.
Per are non ai pas autre cause à vous dire,
Sonque [q']aqueste actieu ne fara forse rire.
Dins un viral de man lous veirés toutes doux.
N'ia qu'auren part al joc. Quauqu'n sera merdoux.

FIN DU PROLOGUE

---

frayeur de la mort lui a tourné la cervelle. — Il est toujours en proie à une mortelle terreur. — Ce diable d'effroi l'attaque à tout moment, et il vient exprès ici faire son testament. — Il veut avant de mourir ajuster ses pipeaux, — de peur qu'après sa mort il n'y ait des disputes [entre ses héritiers]. — Maître Jean Carabasse, ce vieux coquin de notaire, — sortira de par derrière avec une grosse écritoire — que je crois faite en corne de ministre [protestant (?)], — pour prendre l'instrument [de l'acte] dans son ancien registre. — Enfin vous verrez Couchard qui, en fort bel ordre, — règlera ses honneurs [funéraires], son bien et son tombeau. — Pour le moment, je n'ai pas autre chose à vous dire, — sinon que cette action en fera rire beaucoup. — Dans un tour de main vous les verrez tous les deux. — Il y en a qui auront part au jeu ; quelqu'un sera attrapé (*littéralement*, merdeux).

FIN DU PROLOGUE.

---

[COUCHARD]

Yeu counouise, Messieurs, que mon terme s'aprotge,
Me cal sonja de fa lou brale de delotge[12].
Yeu souy tout carmanat, e l'homme, quand es viel,
Mourris sans cap de mal, comme un pichot aniel[13].
Yeu souy pres de pagua lou tribut à la Parque,
M'es avist que deja Caron[14] m'a dins la barque.
Yeu vese q'ieu m'en vau, de moumen en moumen,
Fa lou saut perillous dedins lou mounumen.
Yeu serié din lou sot e non ai cap de menbré,
Que non fougués[15] pourrit, sans l'oly de septembré :
Un jour ay mal de cap, piey lou bentre me dol,
Piey ay mal d'estoumac, deman ay mal de col ;
Qualqués cops souy renous que lou tezit me mange,
D'autres souy acablat d'une tristesse estrange ;
Quauques jours tout esquas me podé voulegua,
D'autres souy coutiguat[16] qu'on podé pas quagua.
Quand tousisé la nioch, la flectieu me debonde,
M'es avist que dejà la Parque[17] me rebonde.
Yeu coumencé de fa la sire per lou[s] iolz ;
L'aigue que ne sourtis obieurorié de mioltz.

[COUCHARD]

Je connais, Messieurs, que mon terme s'approche; — il me faut songer à faire le branle du délogement. — Je suis tout vermoulu, et l'homme, quand il est vieux, —meurt sans aucun mal comme un petit agneau. — Je suis sur le point de payer le tribut à la Parque; — il m'est avis que déjà Caron me tient dans la barque; — je vois que je m'en vais, d'un moment à l'autre,—faire le saut périlleux dans le monument [funéraire]. -- Je serai [depuis longtemps] dans la fosse, et je n'ai aucun membre — qui ne fût [entièrement] pourri, sans l'huile de septembre. — Un jour j'ai mal à la tête, puis mon ventre est endolori, — puis j'ai mal d'estomac et demain mal de gorge; — parfois je suis grognon et l'ennui me dévore; —d'autres [fois], je suis accablé d'une tristesse étrange. — Certains jours, je puis tout à peine me remuer; — d'autres, je suis constipé à ne pouvoir aller à la selle. — Quand je tousse, la nuit, la fluxion me débonde. — Il m'est avis que déjà la Parque m'ensevelit. — Je commence de faire la cire par les yeux, — et l'eau qui en sort abreuverait des mulets. — Je suis sorti

Yeu soui sourtit tout nud del ventre de mo mairé,
Nud lay me cal tourna, veleu[18] sans esta gairé.
A may de quinzé jours qu'on ay abut repaux ;
L'image de la mort me trouble à tout perpaux ;
Et combé qu'elle sié de tout inévitable,
Yue la trove per tout terible et esfrouiable[19].
Qeu la vese pertout en sa daille[20] à la man,
En beben, en manjan, en dourmen, en caguan :
Toujour es davant yeu en diverses figures.
Per me fa may de pau, pren cent mile poustures :
Tantos se ven moustra ny sans car, ny sans pel,
[Tant][21] lourde que me fa vira tout mon servel,
Tantos en lou vult[22] cap ven touto dedentado,
En dous ossés en croux et la gorge vadado.
La vesé quaqués cops plegua dedins un drap,
Offrouse que me fa dresa loux pials del cap,
Piey pourtant l'esparsou, l'ataut, lou suzary[23],
Me dis qu'ais escaliés ay Mousu lou Vicary;
Enfy me fa de paux tant que me trobe soul,
Que lou plus pichot nas me toparié lou cioul[24].
Ha ! malheuroux pecat de nostre premié paire !
Et despiech[25] del journal amay que l'a fach faire !

tout nu du ventre de ma mère ; — il m'y faut retourner nu, peut-être sans guère tarder. — Il y a plus de quinze jours que je n'ai eu de repos ; — l'image de la mort me trouble à tout propos ; — et, bien qu'elle soit absolument inévitable, — je la trouve partout effroyable et terrible. — Partout je la vois avec sa faux à la main, — en buvant, en mangeant, en dormant, eu allant [à la selle] : — elle est toujours devant moi en diverses figures. — Pour me faire plus de peur, elle prend cent mille positions : — tantôt elle vient se montrer sans chair ni peau, — si laide qu'elle me fait tourner tout mon cerveau ; — tantôt, avec sa tête vultueuse, elle vient tout édentée, — avec deux os en croix et la bouche béante. — Je la vois quelquefois enveloppée d'un drap, — [tellement] affreuse qu'elle me fait dresser les cheveux sur la tête ; — puis, portant le goupillon, le cercueil, le suaire, — elle me dit que j'ai Monsieur le Vicaire sur l'escalier ; — enfin elle me fait de telles frayeurs pendant que je me trouve seul, — que le plus petit navet me boucherait le derrière. — Ah ! malheureux péché de notre premier père ! — Et malheureux soit aussi le jour qui l'a vu commettre ! —

L'homme, qu'erre imourtel, mourtel es devengut,
Per aveire manjat d'aquel fruch deffendut;
Per creire sa moulié et per trop ly complairé,
Al lioc d'un bon bousy mourdiguet d'abaraire [26].
El mémes s'es tuat, car el ere inousen,
S'on agés cresegut aquel traité serpen.
D'aquy venou despiey tant de travail qu'endure
Lou malheuroux crestian [27] tant que sa vido dure.
Quand yeu fau reflectieu sur l'homme [28] en son neant,
Et q'ieu ay vist doux cops deja remuda Nant,
La fraiou me saisis et tout esquas ma vene [29]
De ne fa lou recit me vol fourny l'alene [30].
Quand yeu serié cent cops pus couratjoux que l'or,
Jamay non m'en souven qu'on aje mal de cor.
Helas! qu'ay yeu souffert de ma pichote vide!
Es estade toujour d'un grand malheur seguide.
S'ieu ay abut un jour quauqué contentomen
Lou lendeman yeu l'ay pla pagat caromen.
Es vray que de mon sort ay force camarados
Qu'en abut comme yeu de fortes revirados.
Non ay pas cap de guauch [31] tant doux comme lou mel,
Mon plus parfait plazé toujours pudis à fel.

L'homme, qui était immortel, est devenu sujet à la mort — pour avoir mangé de ce fruit défendu. — Pour croire sa femme et pour trop lui complaire, — au lieu d'un bon morceau il mordit sur du poison. — Lui-même s'est tué; car il était innocent, — s'il n'eût cru ce traître serpent. — De là vient, depuis lors, tant de travail qu'endure — le malheureux chrétien durant tout le temps de sa vie. — Quand je fais réflexion sur l'homme en son néant, — et que j'ai vu deux fois [déjà] se renouveler [la population de] Nant, — la frayeur me saisit, et tout juste ma veine — d'en faire le récit me veut fournir l'haleine. — Quand même je serais cent fois plus courageux que l'or, — jamais il ne m'en souvient, que je n'aie mal au cœur. — Hélas! que j'ai souffert dans ma petite vie! — Elle a été toujours suivie de [quelque] grand malheur. — Si j'ai éprouvé un jour quelque contentement, — le lendemain je l'ai bien chèrement payé. — Il est vrai que j'ai force compagnons de mon sort, — qui ont eu comme moi de fortes secousses. — Je n'ai point de joie aussi douce que le miel. — Mon plaisir le plus parfait toujours sent le fiel. — Qu'on aille interroger le plus grand roi du monde; — qu'il

Qu'on anou interrouga lou plus grand rey del mondé,
Qu'el aje tout à soit et tout be y abonde,
Que son pople l'adore amay sous courtisans,
Qu'aje une belle dame et de poulits enfans,
Yeu volé que d'abord me coppou mon aureille,
S'on dis ce que disié l'empereur Marcaureille.
De septante [ans] qu'avié aysy fach son séjour
On [32] obié pas viscut pla content tout un jour:
S'el obié, lou moty, quauque pauc d'allegresse,
Davan que sé coucha sentissié la tristesse ;
S'el avié quauque jour un trop [joy]oux succés [33],
El ero assegurat q'un malheur ero pres.
Ha! que lou souveny de la mort es louablé,
Vesen qu'aquesté mondé on y a pas res d'estable.
Lou pairé d'Olexandre abié dedins sa cour
Un hommé pla pagat per crida chaque jour:
— « Sire, souvenés-vous qu'es causa ossegurado,
Un jour vous cal moury, vostre vide es bournad . »
Yeu ay legit, Messieurs, fa deja may d'un an,
Dins la vido del grand ampereur Adrian,
Qu'aprés avé del mondé esprouvat la misere,
Se faguet en triomphe eleva [34] dins la viere.
L'empereur Saladin, un jour, pensant à el,

ait tout à souhait et que tout bien lui vienne en abondance; — que son peuple l'adore ainsi que ses courtisans ; — qu'il ait une belle dame et de jolis enfants, — je veux tout d'abord qu'on me coupe l'oreille, — s'il ne dit ce que disait l'empereur Marc-Aurèle. — Des soixante-dix ans qu'il avait passés dans ce séjour, — il n'avait pas vécu tout un jour pleinement content. — S'il éprouvait le matin quelque peu d'allégresse, — avant de se coucher il ressentait la tristesse. — S'il avait quelque jour un trop joyeux succès, — il était assuré qu'un malheur était proche. — Ah! que le souvenir de la mort est louable! — Nous voyons qu'il n'y a rien de stable dans ce monde. — Le père d'Alexandre avait dans sa cour — un homme bien payé pour chaque jour crier: — « Sire, souvenez-vous que c'est une chose certaine, — un jour il vous faudra mourir; votre vie est bornée. » — J'ai lu, Messieurs, voilà déjà plus d'un an, — dans la vie du grand empereur Adrien, — qu'après avoir du monde éprouvé les malheurs, — il se fit en grande pompe porter dans le tombeau. — L'empereur Saladin un jour, pensant

Et vesen que sous jours tenien d'un soul courdel,
Commande sur lou camp un heraut que, sans faute,
Ly porte lou suzary et [que] cride à voix haute :
— « Vesés aisi l'istuit qu'enfermara[35] lou corps
Del plus puissant des reys nounatstant sous tresors. »
Princes, que vous servis d'avé tant de fourtune ?
Ambé vostres poisans la mort vous es commune.
Noble, que te servis d'avé tant de castels,
De laquais, de varlets, de granges, de troupels,
D'abé fosse chovals[36], pourta toujours la bote ?
Tampla lay passarés comme Jean de Pichote[37].
Bourgés, que vous[38] servis d'amassa tant de bés ?
Quand la Parque vendra, tout say ou laysarés.
Que t'ovance, douctou, d'avé tant d'élouquence ?
Un jour la mort vendra pernonsa[39] la sentence.
Medecy, sirurgien, que vous servis vostre art ?
Tampla lay passarés comme moussu Couchard.
Fourmatieu, que te sert l'inventieu del crestery ?
Un jour te cal ana fuma lou semetery.
La mort es un souldat qu'on espargne degus ;
S'en pren en lou richart tampla comme en lou gus.
Tibere amay Sipion, grands e puissans monarques,

à lui-même — et voyant que ses jours ne tenaient plus qu'à un fil, —commande sur-le-champ un héraut qui, sans faute, — lui apporte le suaire et crie à haute voix : — « Voyez ici l'étui qui renfermera le corps — du plus puissant des rois, nonobstant ses trésors. » — Princes, que vous sert d'avoir tant de fortune ? — La mort vous est commune avec vos paysans. — Noble, que te sert d'avoir tant de châteaux, — de laquais, de valets, de granges, de troupeaux, — d'avoir force chevaux, de porter toujours la botte ? — Vous y passerez tout aussi bien que Jean de Picote. — Bourgeois, que vous sert d'amasser tant de biens ? —Quand la Parque viendra, certainement vous laisserez tout. — Es-tu plus avancé, docteur, d'avoir tant d'éloquence ? — Un jour la mort viendra prononcer ta sentence ? — Médecin, chirurgien, à quoi vous sert votre art ? — Aussi bien vous y passerez comme Monsieur Couchard. — Pharmacien, que te sert l'invention du clystère ? — Un jour il te faut aller fumer le cimetière. —La mort est un soldat qui n'épargne personne. — Elle s'attache au riche comme au gueux. — Tibère et Scipion, grands et puissants monarques, — n'ont pas évité les ci-

Non an pas evitat lous sizeus de las Parques.
Ont es tirat Titus, lou fils de Vespausian,
Lou supervé Tarquin, Lelius et Domitian?
Ont son tirats las gens de la jurisprudence,
Betolle, Justinien, ambe toute leur science?
Ont es tirat Lusian, Demostene, Platon [40],
Un Seneque moural, un brave Siceron?
Ont aben à presen lous sept Satges de Gresse,
Qu'erou tant estimats et qu'avien tant de presse?
Ont es tirat Solon, aquel viel sitoien,
Qu'a inventat premié lou noum de patissién [41]?
Ont es aro Arion, l'ange des magissiéns,
Que charmavo lous dieux dins lous sieclés enciens?
Ont sou lous pintres viels qu'avien tant de louanges,
Appelats Sisiphiès, Louis et Miquel-Ange [42]?
Ont aven à presen tant de rares beautats
Dont on trobé [43] lou non dins las antiquitats?
Ont es aro Didoun, Helene, Cleopatre,
Dont la viste rendié d'abord l'homme idolatré?
Ont aven a presen la reyne Touneris [44],
La belle Statyris, la grande Nitocris?
Ont es Semiramis, estimade tant belle?
Tout aquos s'es sauvat al pais de ma belle.

seaux des Parques. — Où est passé Titus, le fils de Vespasien, — le superbe Tarquin, Lélius et Domitien? — Où sont passés les *maîtres* de la jurisprudence, — Barthole, Justinien, avec toute leur science? —Où est passé Lucien, Démosthène, Platon, — Senèque le moraliste, le bon Cicéron?—Où sont à présent les sept Sages de la Grèce,— qui étaient si estimés, et qui avaient tant de presse [autour d'eux]?— Où est passé Solon, ce vieux citoyen — qui inventa, le premier, le nom de patricien?— Où est maintenant Arion, l'ange des magiciens,— qui charmait les dieux dans les siècles antiques? — Où sont les peintres anciens si louangés — [?] Apelle, Phidias, Louis et Michel-Ange[?]? — Où avons-nous à présent tant de rares beautés — dont on trouve les noms dans les monuments antiques?— Où sont en ce moment Didon, Hélène, Cléopâtre, — dont la vue de prime abord rendait l'homme idolâtre? — Où avons-nous maintenant la reine Thomyris, — la belle Statyris, la grande Nitocris? — Où est Sémiramis, réputée si belle?— Tout cela s'est sauvé au pays de ma belle.— Où sont allés

Ont son tirats las gens dont sé parlabé tant
Que sou morts dins mon temps dins la ville de Nant ?
La memoire q'ieu ay d'aquelles gens me fache.
Ont aven Fanfaré, Peire [45] de la Moustache?
Ont aven lou Menut, Pastrety [46] lou farcit ;
E lou vaillent poudaire, Antoine l'iscrusit ?
Ont es Bernad d'Adam? Ont és pauré Millieires [47],
Qu'abié toujours pourtat sabrés on bandoulieires ?
Ont es lou Cacarret? Ont es Moussu Ricart,
Desert e ellouquent [48] que surpassabe Lard ?
Ont es Nas de Rabas et Janet lou donsaire,
Bernede, Nisardou, qu'eron bons lenguegairés?
Ont aven lou Gomat et Bernard de Tibaut ?
Vautrés vesés, Messieurs, toutes au fach lou saut.
Piey que cal donc moury, me vole tene presté,
Que, quand la mort vendra, cap d'affairé on m'aresté [49].
Tal mourira deman qu'al jou d'hioy es gaillart
Et beleu dins tres jours enteraran Couchard.
Mais q'ieu aje testat, esperaray piey l'oure
Que quaudra sans tambour dire : « Adieu, ma seignoure. »
Seray leu resoulgut d'ona veire lous morts.
Non auray pas regret de ploura mous tresorts [50].

les gens dont il s'est tant parlé, — qui sont morts de mon temps en la ville de Nant? — Le souvenir que j'ai de telles gens me chagrine. — Où avons-nous Fanfaré, Pierre de la Moustache? — Où avons-nous le Menu, Pastréty le Farci, — et le vaillant Poudeur, Antoine le trapu? — Où est Bernard d'Adam? où est le pauvre Millieire, — qui avait porté toujours sabres en bandoulières ?— Où est le Caccaré, où est Monsieur Ricard, — disert et éloquent, dont l'art surpassait tout[?]? — Où est Nez de Blaireau et Jeannot le danseur, — Vernède, Nisardon, tous deux beaux parleurs? — Où avons-nous l'Enroué et Bernard de Thibaut? — Vous voyez, Messieurs, que tous ont fait le saut [périlleux]. — Puis donc qu'il faut mourir, je veux me tenir prêt, — [afin] que, quand la mort viendra, aucune affaire ne m'arrête. — Tel mourra demain qui aujourd'hui est plein de vie, — et peut-être dans trois jours on enterrera Couchard.—Mais, pourvu que j'aie fait mon testament, j'attendrai puis l'heure—où il faudra sans tambour, dire : « Adieu, Madame. » —Je serai bientôt résigné à aller voir les trépassés — et je n'aurai pas de regrets de pleurer mes trésors.

Une cause pourtant m'inquiete et me chattoulhe,
Quand vesé mon houstal qu'es toumbat en quenoulle.
Yeu ay un grand regret, yeu vous ou disé net,
Quand yeu vesé moury lou nom de Fraisinet :
Fraisinet qu'a sauvat autres fes nostro ville
D'un fleu que menossabe une guerre civile[51] ;
Fraisinet qu'a rendut tant d'illustrés esforts,
Quand en lous Hugounaux jougabou as plus forts ;
Fraisinet, dont lou nom dins lou temps de las guerres
A causat may d'esfray que toutés lous tounerres !
Yeu souy ben malheuroux, mon nom finis per yeu,
Au mens mon mieune fraire ou Izac ou Andrieu
S'agessou proucréat un enfan[52] à la place
Del bestial descouat, per counserva la race
Del nom de Fraisinet, sans regret ny turmen,
Yeu serié descendut dedins lou mounumen.
Or afin[53] d'évita proucés entre ma[s] filles,
Messieurs, yeu souy d'avis de retgla mas cauquilles.
En tont qu'on aje pas grand be ny grand coval
Volé pourtant fa tout dins l'ordre coume cal.
Yeu souy bengut exprès dins la place communo
Per dispauza[54] des bes q'ieu ay de la fourtuno

— Une chose pourtant m'inquiète et me chagrine, — quand je vois ma maison qui est tombée en quenouille. — J'ai un grand regret, je vous le dis nettement, — quand je vois périr le nom de Fraissinet : — Fraissinet, qui jadis a sauvé notre ville — d'un fléau qui nous menaçait d'une guerre civile ; — Fraissinet qui a fait de si brillants efforts, — au temps où on jouait au plus fort avec les huguenots ; — Fraissinet, dont le nom en ces temps de guerre — a causé plus d'effroi que tous les tonnerres [ensemble] ! — Je suis bien malheureux, mon nom finit avec moi. — Encore si mes frères Isaac ou André — avaient procréé un garçon aux lieu et place — du bétail sans queue, pour conserver la race — du nom de Fraissinet, sans regrets ni tourments — je serais descendu dans le tombeau. — Or, afin d'éviter tout procès entre mes filles, — Messieurs, je suis d'avis de régler mes coquilles, — et, quoique je n'aie ni grand bien, ni grands cabaux, — je veux pourtant mettre toute chose en ordre convenable. — Je suis venu exprès sur la place publique — pour disposer des biens que j'ai reçus de la fortune — et faire mon testament public et solennel, — car je connais

Et fa mon testomen peublic et solennel,
Car yeu counnouissé be qu'on souy pas imourtel.
Yeu ay pregat aysy mestré Jean Carabasse
De pourta soun registre al bel miech de la place,
Afin de dispausa de mous pichots mouyens.
Messieurs, que vo'n souvengue, aysy a fosse temoins :
Yeu declare, Messieurs[55], sans vrise de faulti[s]e[56],
Que souy dins mon bon sen et qu'on rebé pas vrise.

## Lou Testamen de Couchard[57]

Yeu vau donc coumença per un signe de croux,
Et confesse que souy pecadou malheuroux;
Yeu proutesté que souy crestian e cathoulique,
De la Gleise roumene amay apoustoulique.
Souy morit et doulen que dins ma religieu
On ay prou be biscut en l'ordre que se dieu[58].

LOU NOUTARY

*Primo,* quand serés mort, on voulés qu'on vous mette ?
En cagne semetery ?

bien que je ne suis pas immortel. — J'ai prié ici Maître Jean Carabasse — de porter son registre au beau milieu de la place, — afin de disposer de mes petits moyens. — Messieurs, qu'il vous en souvienne, il y a ici de nombreux témoins ; — je déclare, Messieurs, sans ombre de sottise, — que je suis dans mon bon sens et que je ne rêve pas le moins du monde.

## Le Testament de Couchard

Je vais donc commencer par un signe de croix, — et je confesse que je suis un malheureux pécheur ; — je proteste que je suis chrétien et catholique, — de l'Église apostolique et romaine. — Je suis marri et dolent de ne pas avoir assez bien vécu — dans ma religion suivant l'ordre convenable.

LE NOTAIRE

Primo, quand vous serez mort, où voulez-vous-qu'on vous mette ? — dans quel cimetière ?

COUCHARD

Al silié de Rouquette

LOU NOUTARY

E s'el on ou vol pas?

COUCHARD

On y a pas dangé[59].
Jamay n'aurié trouvat[60] un milhou coulangé.
Yeu volé estre arrasat d'un suzary d'embaise[61],
Piey Guilhem Pouderoux me mettra dins la caise.
Yeu ay legit en Pline, es amay de dex ans,
Que quand quauque pagés enferme sous issans,
S'on fretou lous bourgnous ambe d'erbe mialade,
Las abeilles y van de cop et de voulade.
S'on fretou ma taut en de suc de rasins[62],
Aquos es de mouien[63] q'ieu demore dedins.

LOU NOUTARY

Quanies seremounies voulez-vous qu'on vous fasse?

COUCHARD

Qu'estaquou dins mas mans lou barral et la tasse,
E quand me pourtarau dedins lou mounumen,

COUCHARD

Au cellier de Rouquette.

LE NOTAIRE

Et s'il ne le veut pas?

COUCHARD

Il n'y a pas de danger, — car jamais il n'aurait trouvé de meilleur compagnon.—Je veux être accommodé d'une outre en guise de suaire; —puis Guillaume Pouderoux me mettra dans le cercueil.—J'ai lu dans Pline, voilà plus de dix ans, — que, lorsqu'un paysan enferme ses essaims d'abeille, — s'il a soin de frotter [l'intérieur] des ruches avec des herbes emmiellées, — les abeilles s'y précipitent immédiatement à toute volée. — Eh bien ! si l'on frotte mon cercueil avec du jus de raisin,— il est hors de doute que j'y ferai ma demeure.

LE NOTAIRE

Quelles cérémonies voulez-vous qu'on vous fasse?

COUCHARD

Qu'on attache en mes mains le baril et le gobelet,— et, lorsqu'on

Vole vint capelans à mon enteramen ;
Quatre bons [64] galabarts à la mine bachique
Pourtarau per lou drap una grosse barrique ;
Que quatre-vins paurous marcheon devant lou drap,
Sallats, al lioc d'un drap, d'un ouire al tour del cap [65];
Que qrante [66] viverons habillats en gens d'armes,
Portou qrante barrals, car aquo son mas armes.
Got, penden mas hounous, et Pierou de Liquié,
Sounarau per campane [67] un baisel al clouquié ;
Vole que Tastoby, qu'a l'humou [68] fort gentille,
Serqué lou milhou vy que sera dins la ville,
Per rempli vint pichés que pourtarau d'effans,
Per servy de flambeu al tour del paure Amans.
Aprés aquelles gens q'ieu vous ay dich d'escrieure,
Vole quinze Allemans qu'on fagon res que vioure ;
Piey vole sieix tambours, cinq luts, sept salterions,
Neou harpes, dex autbois, treize manicourpions ;
Volle quinze siblets, amay sept flutes clares,
Et dazanau clerons que jogou de fanfares.
Per lou Joc del Valon, qual quiquon de mignon :
Volle qu'anou serqua La Peire d'Avignon [69].
Volle vint et tres corps [70] et vint et nau trompettes,

me portera au tombeau, — je veux vingt chapelains à mon enterrement. — Quatre grands gourmands à la mine bachique — porteront une grosse barrique, au lieu du drap [mortuaire];— que quatre-vingts petits pauvres marchent devant,— enveloppés d'une outre autour de la tête, en guise d'étoffe ;—que quarante biberons vêtus en gens d'arme portent quarante barils, car ce sont là mes armes. — Got, pendant ces honneurs, et Pierrot de Liquier, — feront résonner au clocher un tonneau, pour remplacer la cloche.—Je veux que Tastevin, qui a l'humeur fort gaie, — recherche le meilleur vin qui sera dans la ville.— dont on emplira vingt brocs, que des enfants porteront—en manière de torche autour du pauvre Amans. — Après ces gens-là, que je vous ai dit d'écrire,—je veux quinze Allemands qui ne fassent rien que boire. —Puis je veux six tambours, cinq luths, sept psaltérions,—neuf harpes, dix hautbois, treize manichordions ; — je veux quinze sifflets et sept petites flûtes aussi — et dix-neuf clairons, qui joueront des fanfares. — Pour le Jeu de Ballon, il faut quelque chose de gentil: — je veux qu'on aille chercher Lapierre, d'Avignon.—Je veux vingt-

Vint et sept clamasins et dazanau muzetes.
Que mon corps sié pourtat per sieix bons courdouniés,
E s'on trovou prou gens, qu'enpronton de grouliés.
Vollé que ma moulié, sans se metré en allarme,
Ane pregua, d'abord q'ieu auray rendut l'arme,
Lous consouls que seran de faire mas hounoux,
D'acompagna mon corps ambé lou[s] capairou[s];
Piey fara lou mondat à toute la poulice;
Pregara memamen Messieurs de la Justice.
Qu'aprés l'enteramen leur fasse un bon repas;
Mais, paure Amans Couchard, tu non y seras pas!

LOU NOUTARY

Couchard, yeu ay escrich toute la tableture
Que voulés fa guarda per vostre sepulture.
Coumensas lous leguats are per l'espital:
Que ly voulés douna?

COUCHARD

Non pas la co d'un al.
Ou dounarié pu leu à quauques [b]ous soumayrés;
Nostres espitaliés on son que de manjaires.
L'espital es tout nud; aquelles bonnes gens

trois cors et dix-neuf musettes. — Que mon corps soit porté par six bons cordonniers, — et, si l'on n'en trouve pas en nombre suffisant, qu'on emprunte des savetiers.—Je veux que ma femme, sans se mettre en alarme, — aille prier, aussitôt que j'aurai rendu l'âme, — les consuls en fonction de me faire les honneurs — [et] d'accompagner mon corps, chaperon en tête; — puis elle mandera toute la police; — elle invitera également Messieurs de la justice.—Qu'après l'enterrement, elle leur prépare un bon repas. — Mais, pauvre Amans Couchard, tu n'y assisteras point.

LE NOTAIRE

Couchard, je vous ai écrit tout le tableau — de ce que vous voulez faire exécuter lors de vos funérailles. —Commencez les legs par l'hôpital: — que voulez-vous lui donner?

COUCHARD

Pas seulement la queue (tige) d'un ail. — Je donnerais plutôt à quelques bons sommeliers; — nos hospitaliers ne sont que des mangeurs.—L'hôpital est tout nu: ces bonnes gens — n'ont rendu aucun

On an pas rondut conte, ia [71] dex ans per lou mens.
Aquo serié douna d'aumornes à d'arpies.

LOU NOUTARY

Convertissés-ou donc en quauques obres pies.

COUCHARD

Yeu vole donc donna qrante cestiés de blad
As paures mandians per une corritat;
Que leur fassou de pan de touzelle espida[de].
Tant à l'entarramen comme al bout de l'annade,
Volle que Lucidou [72], dessus son eschafaut,
Sié lou distributou de l'aumorne q'ieu faut.

LOU NOUTARY

Couchard, vous qual donna quiquon à vostre gendre [73].

COUCHARD

Tiras, que son leguat sera pas lou plus mendré.
Escrivés, se vous play, mestré Jean Carabasse:
Premieiromen yeu donné à mon cousy german,
Lou clergue de Nazon, un veiré de la man,
Afy que, quand vendra de souna las campanes,
Piosque esquaty lou set que quauque fes l'escane,

compte voilà dix ans pour le moins. — [Leur donner] serait faire l'aumône à des harpies.

LE NOTAIRE

Convertissez donc ce legs en quelques œuvres pies.

COUCHARD

Eh bien! je veux donner quarante setiers de blé — aux pauvres mendiants, pour une charité; — qu'on leur fasse du pain de touzelle bien mûre.— Tant au jour de l'enterrement qu'au bout de l'année, — je veux que Lucidon, du haut de son échafaudage, — soit le dispensateur de l'aumône que je fais.

LE NOTAIRE

Couchard, il vous faut donner quelque chose à votre gendre.

COUCHARD

Allez donc! son legs ne sera pas le plus petit. — Écrivez, s'il vous plait, Maître Jean Carabasse: — premièrement, je donne à mon cousin germain — Nason, le clerc, un verre à boire (littéralement: à main), — afin que lorsqu'il viendra de sonner les cloches — il puisse étancher

En pacte et condictieu que lou susdit Nazon
Me dira dignomen tout lou *Quirié eleison.*
*Item* volle douna une poulide tasse
A mestre Jean Ricart, qu'es l'hounou de ma rasse,
A talle condictieu qu'on [74] pretende pas may.

LOU NOUTARY

Non vous entende pas, cridas un pauquet may;
Despiey la malautié qu'ay abude dorieire,
Souy bengut un pauc sourd de l'aureille escarieire.
Or que parlon de pres ou que cridou pla fort,
Pouyrian [75] precha dex ans qu'ausise comme un mort.
Aquel mal m'es vengut la feste de San Blaze.

COUCHARD

Qual bé que vous sias sourd, yeu cridé [76] comme un azé.

LOU NOUTARY

Coutuniats lous legats.

COUCHARD

Yeu donne un barriquot,
Parcé qu'en [77] sen cousis, à mestré Pierré Got.
*Item* fau un presen al paure cadissairé,

la soif qui quelquefois l'étrangle,—à la condition expresse que le susdit Nason — me dira dignement tout le *Kyrie, eleison.* — *Item*, je veux donner une jolie tasse — à Maître Jean Ricard, qui est l'honneur de ma lignée, — à condition qu'il ne prétende à rien autre chose.

LE NOTAIRE

Je ne vous entends pas, criez un peu plus. — Depuis la maladie que j'ai eue dernièrement, — je suis devenu un peu sourd de l'oreille gauche. — Or, qu'on parle de près ou qu'on crie très-fort, — prêchât-on pendant dix ans, j'entends comme un mort. — Ce mal m'est venu lors de la fête de Saint-Blaise.

COUCHARD

Il faut bien que vous soyez sourd, car je crie comme un âne.

LE NOTAIRE

Continuez les legs.

COUCHARD

Je donne un barillet — à Maître Pierre Got, parce que nous sommes

Per ce que fa longtems qu'es estat mon compairé,
D'un goubelet de bois amay de mon barral,
Lou moble plus precieux qu'aje dins mon houstal.
A Valette lou viel, vole douna mon flasqou,
Que l'estimara may q'un taboury de basqou ;
S'on lou recompensabe yeu serié be nigaut,
Car el m'a fach mangia ben souven de lebraut.
Donne coumunomen à Laurens [78] et Sallary
Un ancien pichoiras q'ieu ay dins mon armary.
Yeu l'ay fach varailla fa pla saique dex ans,
Amay pode jura que me costo cent frans ;
En pacte et condictieu qu'aqellés doux mosticés
Accompagnon moun corps habillats en souïcés.
*Item* volé douna [79] à Outasy Lubac
Une boite qu'ieu n'ay per tené de tabac [80].

LOU NOUTARY

.....Vous avés trop de fioc
Diguas? d'ont ses estat qual escrieure lou lioc.

COUCHARD

Sioy [81] estat de Mogrin, tout prés de Bonne Combe.

cousins. — *Item* je fais présent au pauvre drapier, — parce que voilà longtemps qu'il a été mon compère, — d'un gobelet en bois et de mon baril, — le meuble le plus précieux que j'aie dans ma maison. — A Valette le vieux je veux donner mon flacon, — qu'il estimera bien plus qu'un tambourin de basque. — Si je ne le récompensais pas, je serais bien sot, — car il m'a fait manger bien souvent du levreau. — Je donne ensemble à Laurent et à Sallery — un ancien grand broc que j'ai dans mon armoire. — Je l'ai fait réparer, voilà bien sans doute dix ans, — et je puis jurer qu'il me coûte cent francs, — en pacte et condition que ces deux mâtins — accompagneront mon corps costumés en Suisses. — *Item* je veux donner à Eustache Lubac — une boîte que j'ai pour contenir du tabac.

LE NOTAIRE

[Reposez-vous un moment] [?]vous avez trop d'ardeur. — Dites, c'est le moment d'écrire la localité dont vous êtes sorti.

COUCHARD

Je suis sorti de Mogrin, tout près de Bounecombe. — Qu'ils partent

Que partigon d'abord q'ieu seray dins la tombe.
Toutés lay son tieuliés, cournards et bonnes gens,
Et non tournaran pas sans pourta fosse argen.
Saique lay ay sieix blans ou beleu davantatge ;
Se se fan pla plagua, non perdran pas lou viatge[82].
*Item* donna à Roudil, mon paure cousinas,
Perce quand[83] es comus, la mitat de mon nas;
Car lou sieu es tant court que, quand legis d'articles,
Non pot pas soulamen fa tene lous musicles.
*Item*, vole douna à Louis de l'agasse
Un grand floc de petas per plegua sa combasse.
*Item* donné un embut que ten miech sestairal
A mon bou fraire Izac, per remply son barral.
Reservé per Andrieu, lou plus viel de mous frairés,
Percé quand m'a servit dins toutes mous affairés
Et que s'es coumpourtat en homme comme cal,
Lou moble plus ancien qu'aje dins mon houstal,
Un baisel d'ioch sestiés, en sa boune cannelle,
Et de mas dos semals ly donné la plus belle,
Et que son d'isturmens que podon pla servy.
[Las ogines q'ieu] ay toutes sentou lou vy[84].

aussitôt que je serai dans le tombeau. — Là-bas tous sont tuiliers, cornards et bonnes gens.— Ils ne reviendront pas sans emporter beaucoup d'argent. — Sans doute j'y ai bien six blancs ou peut-être davantage.—S'ils se font bien payer, ils ne perdront pas leur course.— *Item* je donne à Roudil, mon pauvre gros cousin, — parce qu'il est camus, la moitié de mon nez ; —car le sien est si court que, lorsqu'il lit quelque chose, — il ne peut pas seulement tenir ses besicles. — *Item* je veux donner à Louis de la Pie — un grand lambeau d'étoffe pour envelopper sa grosse jambe. — *Item* je donne un entonnoir de la contenance d'un demi-setier — à mon beau-frère Isaac, pour remplir son baril. — Je réserve à André, l'aîné de mes frères, — parce qu'il m'a rendu service dans toutes mes affaires — et qu'il s'est comporté en homme convenable, — le meuble le plus ancien que j'aie dans la maison: — un vaisseau de huit setiers avec son bon robinet, — et de mes deux cornues je lui donne la plus belle: — ce sont des instruments qui peuvent bien servir; — les engins que je possède sentent tous le [bon] vin.

LOU NOUTARY

Et que voulés douna, Couchard, à vostre gendré ?

COUCHARD

Tiras, que son legat non sera pas lou mendré :
Yeu donné à mon belfil, mestré Jean del Vieulon,
Toute la part q'ieu ay al sety dejoust l'on [85] ;
A[m]be aquel sou[l] legua se pot metré à son aisé [86].
Que s'en ane servy lou fin jour de ma mort.
Aqu'os ma boulontat que la prengue d'abort.

LOU NOUTARY

Vous vous despoulias trop, sonjas à vostres filles.

COUCHARD

Tout aquos qu'ay dounat on son que pecatilles [87].

LOU NOUTARY

Yeu m'ès avist pourtant qui a [88] fosse leguats.

COUCHARD

Non vous chautés de res, toutes seran paguats.
Mestre Jean, se sabias q'ieu ay de terratory!
Atendés-vous à fa valé vostre escritory.
Yeu sabe mon mestié.

LE NOTAIRE

Et que comptez-vous donner, Couchard, à votre gendre ?

COUCHARD

Allez, son legs ne sera pas le plus petit. — Je donne à mon beau-fils, maître Jean du Violon, — toute la part que je possède au siége qui est sous l'orme ; — avec ce seul legs il peut se mettre à son aise. Qu'il s'empresse de l'utiliser le jour même de ma mort ; — telle est ma volonté et que tout d'abord il la prenne.

LE NOTAIRE

Vous vous dépouillez trop; songez à vos filles.

COUCHARD

Tout ce que j'ai donné [jusqu'ici] n'est que pacotille.

LE NOTAIRE

Il me semble pourtant qu'il y a beaucoup de legs.

COUCHARD

Ne vous préoccupez de rien, tous seront payés. — Maître Jean, si vous saviez combien je possède de terres ! — attendez-vous à faire valoir votre écritoire. — Je connais mon métier.

LOU NOUTARY

Fasés ce que voudrés.
Parlas, yeu escrieuray ce que vous me dirés.

COUCHARD

Yeu laisé per Cotin, lo mio fille dorrieire,
Une vigne [eme] un camp, un ort, une combieire ;
Lou tout es situat à la sime d'un truc,
Del coustat del levan, qu'apellan lou Sambuc[89].
Metés q'ieu donne piey à Tounnette[90] des Dourques
Un prat et un tropel qu'ay sul pioch de las Fourques[91].
*Item* volé laisa à ma fille Izabels
Un autre poulit be q'ieu ay as Terondels[92]
Tout pres de St-Michel[93], qu'ay pres, on a[94] pas guaire,
Desus lou Barboroux per lous drets de ma maire.
Ly donne de surplus un mouly de papié,
Un mouly de moustarde et un mouly drapié.
Aquo ly donne yeu per son dot et verqieire.
Et que me laisé vieuré en paix mon heretieire.
Per l'autré be restant, ou vous dise en un mout,
A ma fidelle fenne, ou vole laisa tout.
Yeu serié trop ingrat de moury sans conscience,

LE NOTAIRE

Faites ce que vous voudrez. — Parlez, j'écrirai ce que vous me dicterez.

COUCHARD

Je laisse pour Catherine, ma dernière fille, — une vigne avec un champ, un jardin, une chènevière ; — le tout est situé au sommet d'un pic élevé, — du côté du levant, que nous appelons le Sambuc. — Mettez que je donne ensuite à Toinette des Dourques — un pré et un troupeau que je possède au pic des Fourques. — *Item* je veux laisser à ma fille Isabelle — un autre joli bien que je possède aux Thérondels, — tout près de Saint-Michel, que j'ai pris, il n'y a pas longtemps, — sur le Barbaroux, en représentation des droits de ma mère. — Je lui donne en surplus un moulin à papier, — un moulin à moutarde et un moulin à foulon. — Je lui donne cela pour sa dot, — et qu'ensuite mon héritière me laisse vivre en paix.—Pour le reste de mon bien, je vous le dis en un seul mot, — je veux tout laisser à ma fidèle épouse;—je serais trop ingrat et mourrais sans conscience,—si

S'on ly donnabe pas quauque recounouisense.
Ly donne de bon cor toutes mous autres bes,
Directes seignouriés, sans ecsessieu de res,
Bassines et baisels, la mach, la farinieire,
Lous coffres et placards, coulets[95] et coutilieires.
[Yeu] volle qu'elle sié mestre dins son houstal,
[Que tiré] del flouret ou que tengue lou bal,
Et non entende pas que jutge ni noutary
Intre dins moun houstal per fa cap d'inventary.
Yeu lou ly donne tout, per s'en poude servy,
Per faire de fouguasse[96] et de soupes al vy,
Que ne jogue al buxet, al tromphle [ou] al parlaire[97] ;
Que ne fague en un mout ce que ne voudra fairé,
A tale condictieu que pague lous leguats,
Comme lous trouvarau bravomen arenguats,
Et que non manque pas d'abé de soubenence
De fairé mas honnoux ambé magnificence.
Aqu'os ma voulontat et darnié testamen,
Qu'ay fach dins ma memoire et bon entendemen[98].

LOU NOUTARY

Cal sonna sept temoins que sien[99] ireprouchables,

je ne lui laissais pas quelque témoignage de reconnaissance. — Je lui donne de bon cœur tous mes autres biens — et seigneuries directes, sans aucune exception; — les coupes, les vases, le pétrin, la farinière, — les coffres et les placards, les couteaux et les boîtes qui les renferment.—Je veux qu'elle soit maîtresse dans sa maison,— qu'elle y tire du fleuret ou qu'elle y donne des bals ; — et je n'entends pas que juges ni notaires — entrent dans ma maison pour dresser aucun inventaire. — Je lui donne le tout pour qu'elle puisse s'en servir, — pour faire à sa volonté des brioches ou des soupes au vin ;—qu'elle en joue à la poussette, au triomphe, à la devinette ;—qu'elle en fasse, en un mot, tout ce qu'elle en voudra faire, — à la condition de payer les legs,— dans le bon ordre où on les trouvera mentionnés.— Et qu'elle ne manque pas d'avoir souvenance — de faire avec magnificence mes honneurs [funèbres]. — Ceci est ma volonté et mon dernier testament, — que j'ai fait dans la plénitude de ma mémoire et de ma raison.

LE NOTAIRE

Il faut appeler sept témoins qui soient irréprochables, — si vous

Se vous voulés q'un jour lous leguats sien valables.
Couchard, se desiras fa [100] pla vostre debé,
Ajas-me de temoins que siagou gens de be.

COUCHARD

Cousy, de gens de be ! vous qu'ovés bonne viste,
Causisés say m'en sept et metés-lous en liste;
Yeu piey lous pregoray de me veny signa.
Prenés-ne tout lou soin a lous ben designa [101].
Yeu perdrié tout mon tens [102], aquo's cause certene,
Quand aurié lou fanal del vielhard Diogene.
Dison que lous cournards son de prou bonnes gens,
Bon vau fa veny sept que ay [103] aisi presens.
Avance, Jean Cousap ; avance, camarade ;
Mene-m'en autres sieix que sian [104] de ta volade.

LOU NOUTARY

Yeu trové, per ma fé, que vous obés roson ;
Aro las gens de bé on son pas de sozon.
La pensada qu'avés me fay creva de rire ;
Seignen nous vitamen [105]; avés rés plus à dire ?

voulez qu'un jour les legs conservent leur valeur. — Couchard, si vous désirez bien remplir votre devoir, — ayez-moi des témoins qui soient gens de bien.

COUCHARD

Comment ! des gens de bien ! Vous qui avez bonne vue,—choisissez-m'en sept et mettez-les en liste. — Puis, moi-même, je les prierai de me venir donner une signature. — Mettez tout votre soin à les bien désigner. — J'y perdrais tout mon temps, c'est chose certaine,—quand j'aurais le fanal du vieillard Diogène. — On dit que les cornards sont d'assez bonnes gens, — je vais vous en faire venir sept qui sont ici présents. — Approche, Jean Cousap ; approche, camarade ; — amène-m'en six autres qui soient de ta volée.

LE NOTAIRE

Je trouve, par ma foi, que vous avez raison : — aujourd'hui, les gens de bien ne sont plus de saison. — L'idée que vous avez là me fait crever de rire. — Signons vite [le testament]; n'avez-vous plus rien à dire ?

[COUCHARD [106]]

Non ay pas res q'un mout que, pontuellamen [107],
Volle que sié marquat dedins mon testamen :
Yeu cargue [108] tout exprés mon unique heritieire
De me faire grava [109] sus quauque fine peire,
En forme d'epitaphe, aquestes dous quatrins.
Mestre Jean Carabasse, escrivés-ou dedins.
Ortografas-ou pla, que la lettre sié nete;
Piey anaren douna lou bonjour à Pernette.

**Épitaphe** [110]

Dins aquesté tombel, an mes un bon droullas.
Passant, s'aimes lou vy, trai-ly d'aigue seignade.
Aquel pauré goujat on ero jamay las
[De] pregua per lous vis al tems de la secade.
El ero chivalyé de l'ordre St-Crespy [111],
Sourtit despiey longtemps de fort bonne noublesse.
Quand tu seras enbrieic, se te qual escoupy,
Couris [112] sur son tombel, ly faras grand caresses.
Son ame resaupra dins lou païs des morts
Un plazé singulier, se t'en vas à la place,

COUCHARD

Je n'ai plus qu'un seul mot que, ponctuellement,— je veux voir inséré dans mon testament. — Je charge expressément mon unique héritière — de me faire graver sur quelque pierre fine,— en forme d'épitaphe, ces deux quatrains.—Maître Jean Carabasse, écrivez-les dans l'acte. — Orthographiez bien; que la lettre soit nette; — puis nous irons donner le bonjour à Pernette.

**Épitaphe**

Dans ce tombeau, on a déposé un bon et gros drôle.— Passant, si tu aimes le vin, jette-lui de l'eau bénite. — Le pauvre garçon n'était jamais lassé — de prier pour la *bien venue* des vins au temps de la sécheresse. — Il était chevalier de l'ordre de Saint-Crépin, — sorti depuis longtemps de fort bonne noblesse. — Quand tu seras en état d'ivresse, s'il te faut cracher,— accours sur son tombeau, fais-lui force caresses.—Son âme, dans la région des morts, recevra — un plaisir

Lai on vesés guisent [113] son deplourable corps,
Au mens un cop lou mens [114], estendré de vinace.

COUCHARD

Avés ou tout ausit? Cresé qu'ay prou cridat?

LOU NOUTARY

Tout es mes per escrich, avés rés oublidat?

COUCHARD

Mestré Jean, on ay pas res [115] plus a fairé escrieuré
Signen-nous vitamen, e piey anaren vieure.
Volle are estre content, aqui souy resoulgut;
Anen [116], vous paguaray se que vous es degut.

LOU NOUTARY

Faguen puleu signa Jean Cousap [117] et lous autres,
Piey lous menaren fa coullatieu an[bé]nautres [118].

COUCHARD

A perpaus, Jean Cousap, chef des couyouls de Nant,
Aysy [119] a fosse temoins, que demouras-vous tant?
Anen vité, Messieurs, que quauq'un nous segonde.

singulier, si tu vas à l'endroit— où l'on voit gisant son pauvre corps,
— à tout le moins une fois par mois, répandre du gros vin.

COUCHARD

Vous avez entendu? je crois que j'ai assez crié.

LE NOTAIRE

Tout est mis par écrit; vous n'avez rien oublié?

COUCHARD

Maître Jean, je n'ai plus rien à faire écrire. — Signons-nous vite et puis nous irons boire. — Je veux désormais être content; j'en prends la résolution. — Allons-nous-en; je vous payerai ce qui vous est dû.

LE NOTAIRE

Faisons d'abord signer Jean Cousap et les autres [témoins], — puis nous les mènerons faire collation avec nous.

COUCHARD

A propos, Jean Cousap, chef des cocus de Nant, — il y a ici beaucoup de témoins; que tardez-vous encore? — Allons, vite, Messieurs, que quelqu'un nous seconde!

LOU NOUTARY

Non vendran pas jamay, au vergo[g]ne del monde.

COUCHARD

Anen dins un houstal que sié particulié,
Aqui lous mandaren souna per ma moulié.
Dieux vous garde de mal, venerable asemblade.
Esperas-m'al pourtal, q'ieu vau queré l'aisade [12] .

FIN DUDIT TESTAMENT

LE NOTAIRE

Ils ne viendront jamais : ils ont vergogne du monde.

COUCHARD

Allons-nous-en dans une maison particulière ; — là, nous les enverrons chercher par ma femme. — Dieu vous garde de mal, vénérable assemblée ! — Attendez-moi sous le portail, je vais prendre ma bêche.

FIN DUDIT TESTAMENT

## NOTES

1 Voir *lou Testament daou Sage* (*Rev. des lang. rom.*, t. I, p. 341 et suiv.).

2 M. B. *covolié*. Comme nous l'avons dit précédemment, l'auteur de ce manuscrit adopte généralement les sons durs en *o* et *iò*, pour *e* et *iè*, et il emploie le *b* au lieu et place du *v*. L'*e* muet final se change en *o*. Exemples: *fosiò* pour *fasiè, bo, bautres*, pour *va, vautres; ossemblado, pensado*, pour *assemblade, pensade*, etc., etc.

3 *Sans* dans les deux manuscrits.

4 *En, em, emb', embé*, et *om, omb', ombé*.

5 M. B. *bo* pour *va*.

6 M. B. *de touto oquesto octieu*. Le dernier mot a disparu dans A, le papier ayant été rongé par le temps à l'angle de la page.

7 M. A. *terre*.

8 *Ajusta sas flahutos, arrenga sas cauquilhos*, signifient *mettre ordre à ses affaires*.

9 M. B. *ou l'i ajo de disputos*.

10 Dans le testament de Sage, maitre Carabasse est un des trois témoins du testateur, appelés à signer avec lui ses dispositions dernières.

11 M. B. *testoment*.

12 M. B. *lou branle de deloge*, mot à mot, le branle du délogement; expression populaire à Nant.

13 Car ieou counouysse be, tant yeu souy déglesit,
Qu'ieu ne souy de mous jours aou terme endemezit.
(*Test. de Sage*.)

14 M. A. *me ten dedins*, ce qui fausse le vers.
Le ms. B. donne: *m'es obist que déja mé tiro dins lo barquo*.

15 M. B. *qu'on fouguesso pourrit*.

16 M. B. *costipat. Coutiguat* = *chatouillé (?)*.

17 M. B. *lo barquo*.

18 M. B. *omay sans resta*.

19 M. B. *Yeu la trobe pertout terriblo, espouventablo*.

20 Le ms. A donne *dialle*. M. B. *en lo daillo*.

21 Le ms. A. donne *lourde que me fa*. M. B. *lourdo qu'o pey me fay*.

22 M. B. *en lou soul cap ven* (avec sa tête seule).

23 M. B. *piey pourtan l'esparsou et tenden lou suzary*.

24 Allusion à ce dicton répandu dans tout le Midi, concernant les gens effrayés : « *Un gran de mil li taparié lou cueu*.

25 Vers que nous ne traduisons que sous tous réserves.

26 *Varaire*, genre des Colchicacées, qui comprend le *Veratrum nigrum* et le *V. album*, nuisibles aux chèvres, aux brebis, aux poules, et poison violent.

27 M. B. *lou malhérous crestiè*. Le ms. A. a donné *serpen*, par distraction évidemment.

28 M. B. *sus l'homme et soun néant*.

29 M. A. *mal vene*.

30 Le ms. B. porte à tort : *me fo perdre l'oléno*.

31 M. B. *noun ay pas cap de goust*.

32 M. B. *El*.

33 Ce vers et le suivant avaient été oubliés et ils ont été écrits par une autre main.

Ils manquent dans le ms. B , ainsi que les deux suivants.

Avons-nous besoin de faire remarquer ici les erreurs, volontaires ou non, de Dom Guérin au sujet des personnages qu'il met en scène? Ainsi, par exemple, il met au compte de l'empereur Adrien l'acte de Charles-Quint faisant célébrer vivant ses propres funérailles.

34 Le ms. B. dit : *ensarra dins la bièro*.

35 Le ms. A. donne, par erreur : *qu'enfermarau lous corps*. M. B. *ounte enferman lou corps del pus puissant des reys, nounoubstant soun trésor*.

36 M. B. d'*abé fosso cobal*.

37 M. B. *Jean de Picote*, nom resté populaire à Nant, même de nos jours.

38 Le ms. A. donne *te*.

39 Ms. B. *prounounça*.

40 Une main différente a effacé plus tard *brabe* pour mettre à la place *docte* B. ne donne pas ces deux vers.

41 M. B. *patricien*.

42 M. B. *Appelas Sisiphiès, Louisset, Michel-Ange*. Qui sont *Sisiphiès* et *Louiset* ?

43 M. B. *dont trouborés lous noums*.

44 La reine Thomyris (?).

45 M. B. *Pierres*.

46 M. B. *Pastri dich lou forcit*.

47 M. B. *et lou paouré....*

48 M. B. *des sept pus éloquens que surpossabo l'art*.

49 M. B. *cap d'offayre me reste*.

50 M. B. *Mai n'aurai pas regret*.

51 M. A. *d'une guerre fertile*. M. B. *d'un fleau que menossabo d'uno guerro civilo*. Le vers est faux dans les deux cas. Allusion aux dissensions intestines dont le duc de Rohan fut le héros, principalement de 1625 à 1629. La grande route de Millau aux Cévennes, par Nant et Saint-Jean-du-Bruel, était constamment sillonnée par les bandes protestantes et les troupes royales. Ces deux petites villes eurent à en souffrir. Le *Couchard de Frayssinet* de Dom Guérin n'a probablement que le nom de commun avec M. le comte d'Isarn de Frayssinet et sa famille, qui possède encore aujourd'hui des immeubles à Nant et aux alentours.

52 *Un efant, un enfant, un efont*, dans le dialecte du Rouergue, veut dire à proprement parler, un garçon.

53 M. B. *or dounc per évita*.

54 M. A. *dispensa*. M. B. *dispòusa*.

55 M. B. *Yeu déclare oyssi, sans bricou de soutiso.*

56 Le ms. A. a été corrigé plus tard, et *soutiso* substitué à *faultie.*

57 M. B. *Testament de Couchard.*

58 Rapprocher ce passage de celui de Roudil, où il est dit:

« Noun sera pas maou près, s'ieou faou moun testament
» ..... .....
» Car un homme de sen deou mettre toujours ordre
» Que la Cour sus soun ben non age de que mordre
» ..... .....
» Ieou more cathoulic e volle estre enterrat
» A San-Pierre, sans bruch, en la crous dau curat...
» Mayde se prepara couma un chrestian deou fayre
» Yeu counfesse tout naout qu'ieou noun pensave gayre... »
(*Testament de Sage.*)

59 M. B. *Oh n'ia pas de dangé.*

60 M. A. *car jamay non aurié*, ce qui fausse le vers. Le ms. B. donne *car el pot pas trouva un miliou coulongé.*

61 M. B. *Yeu bole estre arouzat d'un susary d'obaysso.*

*Embaysso:* peau de bouc cousue, outre à contenir du vin, etc. Probablement je veux être arrosé (béni) avec le contenu d'un suaire de peau de bouc, avec du vin (?).

62 M. B. *Son ne freton mo caisso en....*

63 Le ms. A. donne à tort sans doute: *aquos or de moujen.*

64 M. B. *quatre bous Golobarts.*

65 M. B. Que quatre vingt paourons marchou d'avan lou dol,
Sollats, al lioc d'un drap, d'un ouïré al tour del col.

Allusion à un usage qui se pratiquait à Nant, il y a peu d'années encore. Les personnes riches donnaient des pièces d'étoffe à un certain nombre de pauvres, à l'occasion de l'enterrement de leurs proches, et ces pauvres accompagnaient le défunt les épaules couvertes de l'étoffe qu'ils avaient reçue.

66 M. A. *quarante.*

67 M. A. *campagne.*

68 M. A. *d'hounou.*

69 Quelque ménétrier fameux en ce temps-là.

70 Cors, trompettes, clavecins, musettes, fifres, hautbois, manichordions, flûtes, etc. L'auteur passe en revue tous les instruments de musique usités ou non.

71 M. A. *Fa*, qui fausse le vers.

72 M. B. *Lucidous.*

73 Ce vers et le suivant sont répétés plus loin. Il faudrait peut-être rectifier ainsi le passage:

Lou Noutary. — Couchard, vous qual douna quicon à vostre rasse.

Couchard. — Premieramen... Escrivés, se vous plays, Mestre Jean Carabasse.

74 M. B. *que.*

75 M. B. *pourriau.*

76 M. B. *brame.*

77 *Perce quan* pour *perce que* se retrouve deux fois encore dans la réplique de Couchard. Est-ce là une forme dialectale ou une faute imputable au copiste?

78 M. A. *A Laurens de Sallary*. Notre correction semble indiquée par le vers où il est question des *doux mostices*.

79 M. B. *Yeu vole encar douna....*

80 Il doit ici manquer quelques vers. Cette lacune existe aussi dans le ms. B.

81 Les deux manuscrits donnent: *Es estat*.

82 Les six vers qui précèdent donnent isolément un sens acceptable et n'en présentent plus réunis ensemble. Il y a ici une lacune ou une transposition.

83 Voyez plus haut une forme semblable.

84 Vers incomplet dans A. Le ms. B. donne:

Los oginos qu'ieu ai sentou toutos lou vi.

85 Sur la principale place de Nant, il y avait de grands ormes plantés du temps de Sully, dont quelques-uns subsistent encore. Tout autour de l'un d'eux, on avait construit un grand siége en maçonnerie. C'est là que, pendant la belle saison, se réunissaient d'ordinaire les désœuvrés, les vieillards et les enfants, ceux-ci pour jouer, les autres pour causer ou dormir à l'ombre.

Roudil fait mentionner à Sage, dans un legs, *tout lou drech et la part qu'ay à las Aigarelas*.

86 Ce vers est corrompu, et nous ne sommes pas certains de lui avoir donné un sens acceptable. Le vers qui devait rimer avec lui manque. Le ms. B. donne *ambe aquel sieu lega*.

87 M. B. *pacoutillos*.

88 M. B. *que l'y a*.

89 Erreur, peut-être volontaire, de Dom Guérin. Le Sambuc est une lande avec une bergerie sise sur le Larzac, au-dessus de la source du Durzon, vers le couchant, au S.-O. de la ville. (V. *Rev. des lang. roman.*, t. VII, p. 100, le plan de Nant.)

90 M. B. *Donne encaro à Toinette*.

91 Est-ce le pic d'Ambous que contourne la Dourbie en venant de Saint-Jean-du-Bruel, ou bien un tertre analogue, situé vers la rivière, près de la source?

92 Ténement et ferme situés à deux kilomètres de Nant, sur la route de St-Jean-du-Bruel.

93 Saint-Michel, hameau dépendant de la commune de Nant; ancien prieuré. (V. la planche *ut suprà*.)

L'église et le cimetière attenant existent encore.

94 M. B. *L'io*.

95 M. B. *coutels*.

96 Le ms. A. donne *fougasses*, qui fausse le vers; le ms. B. *fouassés*.

97 *Al buxet* ou *bouchet*, à la poussette; *al tromphle*, au triomphe (jeu de cartes); *al parlaire* (sorte de pari en devinette). Le ms. A. donne *pastaire*, qui pourrait, à la rigueur, désigner un jeu aujourd'hui inconnu à Nant.

98 Malaoute de moun corps, mais ben san de ma testa.

(*Testament de Sage.*)

99 M. B. *siagou.*

100 M. A. *faire pla.* On pourrait aussi maintenir *faire*, en supprimant *pla* Le ms. B. donne *fa pla.*

101 Le ms. A. donne *lous vous vau designa*, sens absolument en opposition avec le contexte.

Le ms. B., qui n'a que ce vers faux, dit :

Prenès-ne tout lou soin que se pourra.

102 M. B. *yeu y perdriei mon temps.*

103 M. B. *que soun.*

104 M. B. *que sie*[*n*] *de ta voulado,* dont le sens serait fort acceptable.

105 M. B. *signen lou testomen.*

106 L'indication du personnage a été oubliée par le texte A. Elle est marquée dans B.

107 M. A. *ponctuellamen.*

108 M. A. *charge*, distraction évidente du copiste.

109 M. A. *marqua.* Une main différente a écrit *grava,* qui semble justifié par l'emploi du verbe *marqua,* deux vers plus haut.

110 Comparez cette épitaphe avec celle de Sage, dans le testament composé par Roudil :

Ayci gis un foulas qu'appelavoun lou Sage, etc.

(*Revue*, I, 346.)

111 M. A. *de l'ordre de,* ce qui rend le vers faux.

112 M. A. *secouris*. Le ms. B. donne avec raison *couris.*

113 M. B. *Loy beirés gisen*, sens incorrect et incomplet.

114 *Mens (sic).* Est-ce une forme perdue ou une distraction du copiste, qui aura répété *mens,* sous l'influence de *au mens* qu'il avait écrit au commencement du vers ?

115 M. B. *n'ai pas res pus.*

116 M. B. *Deman.*

117 M. B. *Aro pouden signa e fa signa.*

118 M. B. *Et piey lous menoren fa coullatiou am naoutres.*

119 M. B. *Aja-me sieis temoins.*

120 Cette locution, populaire à Nant et aux alentours, correspond exactement à « Attendez-moi sous l'orme. » Elle s'explique par l'espèce de rendez-vous que se donnaient habituellement les cultivateurs sous le grand portail de la ville, au moment de partir ensemble pour les travaux des champs.

# LE DIALOGUE DE L'ABBÉ DE NANT

## ET DE SON VALET ANTOINE

Voici l'œuvre, sinon la plus irréprochable, au moins la plus populaire, de notre moine-poëte, bien qu'il soit vrai de dire que le nom de dom Guérin est complétement ignoré des lecteurs du célèbre *Dialogue de l'Ombre de l'abbé de Nant avec son valet Antoine*.

C'est une vive satire des abbés commendataires de Nant en général [1], et plus particulièrement de l'un d'eux, messire Jean-Jacques de Febvre, mort en 1658 dans les environs de Montpellier, où il avait fixé sa résidence. Nous ne savons jusqu'à quel point dom Guérin avait à se plaindre de cet abbé, qu'il représente comme un avare, un paresseux et un gourmand, sans parler du reste. Ce qu'il en dit est bien fort, plus fort encore ce qu'il raconte de la rapacité de ses héritiers, dont le tableau est fait de main de maître.

Le Dialogue a été certainement composé peu après la mort de dom de Febvre ; mais rien ne prouve qu'il ait été dès lors livré à une retentissante publicité. Ce dut être apparemment, dans l'esprit de son auteur, une de ces pièces malicieuses auxquelles on s'est plu de tout temps, et que les amis et les proches aiment de se passer de main en main et pour ainsi dire sous le manteau de la cheminée.

La famille de dom Guérin, qui compta après lui plusieurs membres du même nom, d'oncle à neveu, pourvus des mêmes bénéfices, n'aura été amenée à se dessaisir du manuscrit original, selon toute appa-

[1] L'abbé commendataire était un bénéficier religieux ou laïque, affranchi des règles monastiques et simplement tenu d'administrer le temporel dont il percevait les revenus ; il résidait rarement dans son abbaye. Parmi ses commendataires, l'abbaye de Nant compte le célèbre cardinal d'Ossat, ambassadeur de France à Rome sous Henri IV.

rence, que vers l'époque où les moines de Nant ont été sécularisés [1]. C'est alors que le célèbre Dialogue aura été livré à l'impression.

Il résulte, du moins, des longues et minutieuses recherches auxquelles nous nous sommes livré sur ce sujet, que la plus ancienne édition ne remonte pas au delà de 1730 [2]. Nous en connaissons une fort curieuse, par les vignettes et les indications typographiques qui l'accompagnent, sous le millésime de 1757. Elle est en dialecte bas-languedocien [3]. La troisième en date est ou, du moins, était naguère à la bibliothèque de Strasbourg, imprimée en 1776 [4], probablement en provençal. Enfin, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, Antoine Navarre, imprimeur à Toulouse, en a donné une nouvelle en sous-dialecte toulousain. Depuis lors, et au sortir de la première Révolution, les éditions se sont multipliées à Montpellier, Alais, Avignon, etc., avec de nombreuses variantes, sans qu'il soit possible de retrouver les exemplaires qui ont servi de base à ces divers éditeurs [5].

L'original que nous publions aujourd'hui permettra d'apprécier les mutations, les diverses variantes et les additions, souvent peu intelligentes, que lui ont fait subir les imprimeurs et les copistes. Il se recommande principalement par une abondance de détails typiques, quelques expressions anciennes et des allusions qu'on chercherait en vain dans les éditions connues.

Nous avons dit ailleurs que ce manuscrit était contemporain de l'auteur [6]. Nous pouvons ajouter qu'il a été probablement rédigé, sinon

[1] Vers le milieu du XVIII[e] siècle, la commende fut généralement remplacée par un bénéfice simple, attribué à un évêque. C'est messire Jacques-Antoine Phelypeaux, évêque de Lodève, qui avait l'abbaye de Nant, lorsqu'elle fut sécularisée en 1743.

[2] Un exemplaire se trouve entre les mains de M. Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier. Il a été imprimé au Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

[3] Petit in-12 de 25 pages. « A l'autre monde, chez Pluton, rue des Morts, à l'Enseigne des Ombres. »

L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux appartenait à feu M. Germer-Durand, le savant bibliothécaire de la ville de Nimes.

[4] Bibliothèque patoise recueillie par M. Oberlin, à Strasbourg. Ms. 13878 de la bibliothèque de Nimes, fonds Séguier.

[5] Avignon, 1814-1840-1862; Alais, 1836; Montpellier, 1835 (?).

Voici ce que m'écrivait un de ces derniers, le plus ancien peut-être, l'année dernière: « Ce petit opuscule (*le Dialogue de l'Ombre,* etc.), que j'ai imprimé » plusieurs fois, me tomba sous la main, il y a bien longtemps, vers 1814, je » ne sais de quelle part. Je serais bien en peine de vous donner l'origine de » ce Dialogue ni aucun des renseignements auxquels vous paraissez tenir, » etc., etc. »

[6] Voir *Revue des l. r.*, t. V, p. 377.

sous sa dictée, au moins sous son inspiration, car il a fait longtemps partie de ses papiers de famille, et aujourd'hui encore son détenteur est un des très-rares descendants, par les femmes, de la lignée de Guérin[1].

Nous reproduisons dans son intégrité le *Dialogue de l'abbé de Nant.* De rares corrections ont été introduites çà et là, mais on trouvera toujours dans les notes les leçons rejetées[1].

[1] M. Jules Bruguière, propriétaire, à Nant, à qui nous devons la connaissance de plusieurs détails sur dom Guérin, qui trouveront leur place dans une notice biographique.

[2] Nous ne nous sommes pas astreints à reproduire la ponctuation, souvent très-défectueuse, du ms., et ses *i* et *u* pour *j* et *v*.

## L'Ombre de Monseigneur de Nant

QUI VIENT APPAROITRE A SON VALET DE CHAMBRE APPELLÉ ANTOINE

L'OMBRE

Antoine, mon amy, mon serviteur fidelle,
Interompt ton someil, escoute qui t'appelle.

ANTOINE

Las, mon Dieux, yeu suy mort, yeu ausisse une voix,
Ma moulié, seinen-nous.

L'OMBRE

Le signe de la croix
Ne me fera pas peur, je ne suis pas le diable [1].

ANTOINE

Paure ! Qual ses-vous donc ?

## L'Ombre de Monseigneur de Nant

QUI VIENT APPARAITRE A SON VALET DE CHAMBRE, APPELÉ ANTOINE

L'OMBRE

Antoine, mon ami, mon serviteur fidèle, — interromps ton sommeil, écoute qui t'appelle.

ANTOINE

Hélas ! mon Dieu, je suis mort : j'entends une voix. — Ma femme, faisons le signe de la croix.

L'OMBRE

Le signe de la croix — ne me fera pas peur. Je ne suis pas le diable.

ANTOINE

Pauvre ! Qui êtes-vous donc ?

L'OMBRE

Ton mestre déplorable.

ANTOINE

Mon mestre !

L'OMBRE

Mon ami, n'en doutes nullement.
Je suis ton bon seigneur.

ANTOINE

Vous ses Moussu de Nant !

L'OMBRE

Je suis tel que tu dis, quitte toute ta crainte,
Remets bien ton esprit, parle-moi sans constrainte.

ANTOINE

[Al] diable seas-vous, tant de pou m'obés fach :
Jamais on ay abut un pus furious englach.

[L'OMBRE]

[Et qu'apprehendais-tu ?]

L'OMBRE

Ton déplorable maître.

ANTOINE

Mon maître !

L'OMBRE

Mon ami, n'en doute nullement. — Je suis ton bon seigneur.

ANTOINE

Vous êtes Monsieur de Nant !

L'OMBRE

Je suis tel que tu dis. Quitte toute la crainte; — remets bien ton esprit, parle-moi sans contrainte.

ANTOINE

Au diable soyez-vous, de m'avoir fait tant de peur !—Jamais je n'ai eu de plus furieuse angoisse !

L'OMBRE

Et qu'appréhendais-tu ?

ANTOINE

Yeu non savié que creire
De m'ausy mensouna sans qu'ieu pougés res veire ;
Yeu cresié d'empremié que fouguesses lou drac,
Jusques qu'ay remarquat que sentias à tabac.

L'OMBRE

Ha bien, n'ayé pas peur, reprens ton bon courage,
Jé ne suis pas icy pour te faire domage,
Jé viens pour une affaire ou tu me p[e]us servir.

ANTOINE

Saiqué venés crompa de tobac ou de vi?

L'OMBRE

Ce n'est pas pour cela.

ANTOINE

Que say venés donc faire ?
Qu'avés-vous oblidat? Lous morts non tournon gaire.
Per qué venés troubla lou moundé quand se [dor] ?

ANTOINE

Je ne savais que croire — en m'entendant appeler (*littéralement :* mentionner), sans que je pusse rien voir. — Je croyais tout d'abord que vous étiez le drac — [et je l'ai cru] jusqu'au moment où j'ai remarqué que vous sentiez le tabac.

L'OMBRE

Hé bien ! n'aie pas peur, reprends ton bon courage ; — je ne suis pas ici pour te faire dommage.—Je viens pour une affaire où tu peux me servir.

ANTOINE

Peut-être venez-vous acheter du tabac ou du vin?

L'OMBRE

Ce n'est pas pour cela.

ANTOINE

Que venez-vous donc faire ici? — Qu'avez-vous oublié ? Les morts ne reviennent guère. — Pourquoi venez-vous troubler les gens quand ils dorment?

L'OMBRE

Je reviens tout exprés pour quérir mon trésor.

ANTOINE

Certo, aro n'ay pas son; cousy, dins l'autre vido,
Cal tené comme aisy toujours bourse garnido!

L'OMBRE

Il me faut contenter le nautonier Caron
Qui n'a jamais voulu me passer l'Achéron [2],
Sans lui payer son droit. Cette vilaine *bette*
Aus[s]ytost qui m'a veu m'a dit d'abort : « Arreste,
Paye plutot qu'entrer ou bien retire-toy ! »

ANTOINE

[P]arlas-ty tout de bon?

L'OMBRE

Je te dis vray, ma foy.
J'ay bien voulu donner des marques de courage,
Mais, ma foy, quand j'ay veu qu'il entret dans [la rage],
Je m'en suis enfui. Et, pour te parler net,
Je viens quérir d'argent que j'ai au cabinet.

L'OMBRE

Je reviens tout exprès pour quérir mon trésor.

ANTOINE

Certes ! je n'ai pas sommeil maintenant; comment, dans l'autre vie, — il faut toujours, comme ici-bas, tenir garnie sa bourse !

L'OMBRE

Il me faut contenter le nautonnier Caron, — qui n'a jamais voulu me [faire] passer l'Achéron, — sans lui payer son droit. Cette vilaine bête, — aussitôt qu'elle m'a vu, m'a dit d'abord : « Arrête ! — paye plutôt que d'entrer, ou bien retire-toi ! »

ANTOINE

Parlez-vous tout de bon?

L'OMBRE

Je te dis vrai, ma foi. — J'ai bien voulu donner des marques de courage ; — mais, ma foi, quand j'ai vu qu'il entrait en rage, — je me suis enfui ; et, pour te parler net, — je viens quérir l'argent que j'ai

Je me suis avisé de venir à bonne heure,
De peur qu'en retardant on en fit l'ouverture.

ANTOINE

Ha! per ma fé, Moussu, vous ses endarrairat;
On espererou pas que fougés enterrat.

L'OMBRE

On n'aura pas tout pris.

ANTOINE

Tout jusque à las sarrailles.
On lay au rés laisat que las quatré murailles.
Messieurs lous héritiers courisien al coval,
Justomen comme fau las fedos à la sal.
Se vous oguesses vist quanios gens de levado :
Leur fasié pessomen de laisa la tieulado.
En tout lou cabinet non trouvorias clavel
Que vous pougués servy per penja lou mantel.
Tout lay ou au virat, sans vrise de vergougne,
Toutes tres y fosieu jomay talo vesonie[3].

au cabinet. — Je me suis avisé de venir de bonne heure, — de peur qu'en me retardant on en fît l'ouverture.

ANTOINE

Ah! par ma foi, Monsieur, vous vous êtes bien arriéré, — et l'on n'attendit pas que vous fussiez en terre.

L'OMBRE

On n'aura pas tout pris!

ANTOINE

Tout, jusques aux serrures! — Ils ne vous ont laissé là-bas que les quatre murailles. — Messieurs les héritiers couraient à votre avoir (*littéralement :* à vos cabeaux) — justement comme les brebis courent au sel. — Si vous aviez vu quelles gens [ardents] à la levée! — Ce leur était un souci de laisser la toiture. — Dans tout le cabinet, vous ne trouveriez pas de clou — qui pût vous servir pour suspendre un manteau. — On y a tout tourné sans aucune vergogne. — (?) Tous trois n'y avaient jamais fait une telle besogne (?). — Si vous aviez ca-

S'obias resquost d'argen, lou vous auran trouvat,
Car on ya pas mahon qu'on l'agou soulleva[t].

L'OMBRE

Tu me veux étonner.

ANTOINE

Diable sié, se m'en risé,
[Se] vous lay ou vesias, n'an fach may q'ieu non dise.

L'OMBRE

Voy, que ferai-je donc ? Je suis mal à cheval.

ANTOINE

Vesés, piey que voulias ana perquinàval,
E que sabias que qual passa la grand rivieire,
Devias prene d'argen ou passa un jour de fiere,
Perce qu'an aquel jour, al contrat es emprés,
Tout ésprés à Caron de non prené pas rés.
Toutés lous autres jours qual pogua lou possatge.

L'OMBRE

Jé né le croyés pas.

ANTOINE

Aquo's pas estre satge

ché de l'argent, ils vous l'auront trouvé, — car il n'y a pas brique qu'on n'ait soulevée.

L'OMBRE

Tu me veux étonner.

ANTOINE

Diable soit, si j'en ris ! — Si vous pouviez le voir, ils ont fait plus que je ne dis.

L'OMBRE

Oh ! que ferai-je donc ? Je suis mal à cheval.

ANTOINE

Voyez, puisque vous vouliez aller par là-bas — et que vous saviez qu'il faut passer la grande rivière, — vous auriez dû prendre de l'argent ou passer un jour de foire, — parce que, dans ce jour, il est, au contrat, ordonné — tout expressément à Caron de ne rien prendre. — Tous les autres jours, il faut payer le passage.

L'OMBRE

Je ne le croyais pas.

ANTOINE

Ce n'est pas être sage — de dire : « Je ne le croyais pas. » C'est

De diré « Non cresié » ; aquo's estré flauniac.
Saiqué vous souven be qu'én passan à Gignac [4],
Vous a toujours qualgut mettre man à la mitto [5],
Que jamay vous au fach credi de cap de pitto [6].
Perqué donc cresias vous que Caron vous possés
Sans li poga son drech ? Aquo's aro un proucés.

L'OMBRE

Jé n'aurés jamais cru qu'il eut eu l'impudence [7]
De m'oser demander la paye par avance.

ANTOINE

Vous cresias de possa, tant de nioch que de jour,
En disen : « Mon ami, pagaray al retour ».
Per qual lou prenias-vous ? El non es pas novice.
El es despiey long temps dins oquel exercice.
Et sa bé que s'nn cop ses possat dedolay,
Non cal pas espera que soy tournés jomay.
Lou mieu paire loy es, amay ma paure bello,
Mais depiey que lay son, non n'ay saupu nouvelo.
Poguas-lou, que que sié que vous satge cousta,
Car el non trove pas son conté de sousta.

être paresseux. — Peut-être vous souvient-il bien qu'en passant à Gignac, — il vous a toujours fallu mettre la main à la mite, — et que jamais on ne vous a fait crédit d'une pite (d'une obole). — Pourquoi donc croyez-vous que Caron vous passât — sans lui payer son droit? C'est maintenant un procès.

L'OMBRE

Je n'aurais jamais cru qu'il eût l'impudence — de m'oser demander par avance la paye.

ANTOINE

Vous pensiez passer aussi bien de nuit que de jour, — en disant: « Mon ami, je payerai au retour. » — Pour qui le preniez-vous? Il n'est pas novice. — Il est dans cet exercice depuis longtemps, — et il sait bien qu'une fois passé de l'autre côté, — il ne faut pas espérer que vous reveniez jamais ici. — Mon père y est, et aussi ma pauvre belle-mère [*ou bien* ma pauvre Isabelle]; — mais, depuis qu'ils y sont, je n'en ai pas eu de nouvelle. — Payez-le, quoi qu'il vous en puisse coûter, — car il ne trouve pas son compte d'attendre. — Je crois avoir

Yeu cresé qu'ay dex solz per lou fons de mon cofré,
Tout en liards et dignés, Moussu, yeu lous vous ofré.

L'OMBRE

Que me dis-tu? dis sols. Il veut dix mile frans.

ANTOINE

Cousy, paure Moussu, vous doné per cent ans.
Ha! lou traité Caron! Ha! la maudite Parque!
Vous dieurié laisa vieuré ou vous possa la barque.
Per trouva tant d'argen, vous quaudrié trop rouda.
Jomay vous non possas, se non sovés noda.
Vous ses toujours estat d'un humou fort timido.
Lou devias corela comme faguet Alcido,
Quand lay anet cerqua Thésée, son amic.
Aro vous foursara de pagua ric à ric,
Quand vous a counouscut poultron comme uno vaco.
Se quolié opinôstra, non pas vira casaque.

L'OMBRE [8]

Tu en aurés tant fait.

dix sols dans le fond de mon coffre, — tout en liards et en deniers; je vous les offre, Monsieur.

L'OMBRE

Que me dis-tu? dix sols. Il veut dix mille francs!

ANTOINE

Comment, pauvre Monsieur, je vous donne cent ans [pour les trouver]. — Ah! le traître Caron! Ah! la maudite Parque! — Elle aurait dû vous laisser vivre ou vous permettre d'entrer dans la barque. — Pour trouver tant d'argent, il vous faudrait trop rôder. — Vous ne passerez jamais (*littéralement:* jamais vous ne passez), si vous ne savez nager. — Vous avez toujours été d'une humeur fort timide; — vous deviez le quereller comme fit Alcide, — quand il alla (*littéralement:* y alla) chercher son ami Thésée. — Il vous forcera maintenant de payer ric-à-ric, — lorsqu'il vous a connu poltron comme une vache. — Il fallait vous opiniâtrer et non pas tourner casaque.

L'OMBRE

Tu en aurais fait autant.

ANTOINE

(Car el aurié) troubat aquel que li [quolié].
Se vous volias quiquon, tournarias dins sa caze
Ambé un bon pistoulet et une bone espaze.

L'OMBRE

J'aime mieux le payer, non pas que j'aie peur,
Mais vois-tu, par ma foy, ce n'est pas mon humeur.

ANTOINE

D'ont aurés tant d'argen? Vostro soumo m'estouno ;
En tout Nant, per ma fé, ne trouvorés persouno
Que la voulgués presta per vostres héritiés.
Ay pau que vous voudrien baila tout [9] de digniez.

L'OMBRE

Tu [10] railles, mais tu sais que l'honneur les engage
De fournir ce qu'il faut pour faire mon voyage.

ANTOINE

Al jour d'ioy l'interet[11] es pus car que l'hounou.
Que me penjou d'abord, ce non disou de nou.

ANTOINE

Ah ! pardine, je ne l'aurais pas fait ! — car il aurait trouvé celui qu'il lui fallait. — Si vous valiez quelque chose, vous retourneriez dans sa maison — avec un bon pistolet et une bonne épée.

L'OMBRE

J'aime bien mieux le payer ; non pas que j'aie peur, — mais, vois-tu, par ma foi ! ce n'est pas mon humeur [de me battre].

ANTOINE

D'où aurez-vous tant d'argent ? — Votre somme m'étonne. — En tout Nant, par ma foi, vous ne rencontrerez personne — qui la voulût prêter à vos héritiers [seulement]. — J'ai peur qu'ils vous voudraient (?) donner seulement quelques deniers (?).

L'OMBRE

Tu railles ; mais tu sais que l'honneur les engage — à fournir ce qu'il faut pour faire mon voyage.

ANTOINE

Aujourd'hui l'intérêt est plus cher que l'honneur. — Que l'on me pende immédiatement, s'ils ne vous disent pas non.

L'OMBRE

Et comment le sais-tu ?

ANTOINE

Rès que per conjecture,
Amay ou jurorie sur la Sainte Escriture.
Après ce qu'ieu ai vist, pode porla segur.

L'OMBRE

Eh ! que ferai-je donc dans un pareil malheur?
Peut-être qu'en cherchant tu trouverés un homme
Qui aurait[42] volonté de prester cette somme.
Je m'en obligerois pour qu'il ne perdit rien.

ANTOINE

Et en cal s'en prendrien ?

L'OMBRE

A ceux qui ont mon bien.
Ils seraient obligés, pour sy peu qu'on les presse,
De payer tout ce qu'il seroit dans ma promesse.

ANTOINE

Cal diablé cresés-vous qu'ajé tant pauc de sen

L'OMBRE

Et comment le sais-tu ?

ANTOINE

Rien que par conjecture. — Et cependant je le jurerais sur la Sainte Écriture. — Après ce que j'ai vu, je peux parler sûrement.

L'OMBRE

Eh! que ferai-je donc en un pareil malheur? — Peut-être qu'en cherchant tu trouverais un homme — qui de prêter cette somme aurait la volonté. — Je m'en obligerais pour qu'il ne perdît rien.

ANTOINE

Et qui serait responsable? (*littéralement:* Et à qui s'en prendraient-ils?)

L'OMBRE

A ceux qui ont mon bien. — Pour si peu qu'on les presse, ils seraient obligés — de payer tout ce qui serait dans ma promesse.

ANTOINE

Qui diable croyez-vous qui ait si peu de sens — de s'acheter un

De s'acheta un proucés ? Qual sera l'innoucen ?
Et piei qual cresés-vous que sié tant flac de teste
De presta tant d'argen sans saupre à cal lou preste ?

L'OMBRE

Tu respondras pour moi.

ANTOINE

La tarrible cautieu :
Ha ! lou bravé guaran qu'aurien trouvat anb' ieu !
Tout esquas al loutgis ond'aquo de Pernette,
S'auzou fiza de yeu, possat une fouliette.
Et vous volés qu'ieu trove une somme d'argen
Que fay saique dex cops tout ce qu'ieu ai valen [13].
Vous dieurias aguacha de tourna vieure encare.

L'OMBRE

Helas ! jé né suis pas si saint que le Lazare ;
Des miracles si grans à présent n'ont pas cours.

ANTOINE

Vous cal fa veire donc penden sept ou ioch jours,

procès ? Qui sera l'innocent ? — Et puis, qui croyez-vous qui sera si faible de tête — de prêter tant d'argent sans savoir à qui il le prête ?

L'OMBRE

Tu répondras pour moi.

ANTOINE

La terrible caution ! — Ah ! le bon garant qu'ils auraient trouvé en moi ! — C'est à peine si au logis de chez Pernette — on ose se fier à moi, passé une feuillette [de vin à crédit]. — Et vous voulez que je trouve une somme d'argent — qui fait peut-être dix fois tout ce que j'ai de vaillant [au monde] — Vous devriez vous arranger afin de vivre encore.

L'OMBRE

Hélas ! je ne suis pas si saint que le Lazare ! — Des miracles si grands à présent n'ont pas cours.

ANTOINE

Il faut donc vous faire voir pendant sept ou huit jours ; — car, tant

Car tant que vous serés, comme ses, invisiblé,
Non trouvarés pas liard, car aquo's trop visiblé.

L'OMBRE

Cela ne se p[e]ut pas, l'esprit ne se voit point;
Il faudroit pour me voir que mon corps me fut joint.
Si je n'en puis trouver qu'en faisant qu'on me voie,
Il n'en faut plus parler, cherchons une autre voye.
Mais je te presse trop, je t'an crie pardon,
Va dire aux habitans qui me fassent ce don.

ANTOINE

Or qu'ojas per cautieu Moussu de Ventiboli [44],
S'on ovés d'autre grais, forés de soupe on d'oli.
Templa lay lous avés servits dins lous besouns !
Be seriés be bengut!

L'OMBRE

Ma foy, tu as raison !
Au lieu de les servir, quand ils souffrént la foule
De tant de regimens qui leur plument la poule,
Au lieu de travailler à leurs délogements,

que vous serez, comme vous l'êtes, invisible, — vous ne trouverez pas un liard, c'est chose sûre (*littéralement:* visible).

L'OMBRE

Cela ne se peut pas ; l'esprit ne se voit point. — Il faudrait pour me voir que mon corps me fût joint. — Si je n'en puis trouver qu'en faisant qu'on me voie, — il n'en faut plus parler, cherchons une autre chemin. — Mais je te presse trop, je t'en demande pardon; — va dire aux habitants qu'ils me fassent ce don.

ANTOINE

A moins que vous n'ayez pour caution M. de Bentivoglio, — si vous n'avez pas d'autre graisse, vous ferez la soupe à l'huile. — Vous les avez si bien servis dans leurs besoins, ici! — Vous seriez bien venu!

L'OMBRE

Tu as, ma foi, raison!— Au lieu de les servir, quand ils souffraient la foule — de tant de régiments qui leur plumaient la poule, — au

Je prenais sans pitié leurs mauvais tretaimen[s][15].

ANTOINE

[Aro] ou trouvorés tout.

L'OMBRE

Que veux-tu que j'i fasse ?
Sa est asture[16] fait, n'en parlons plus, de grâce.
Prenons un autre biais.

ANTOINE

Faguan ce que voudrés ;
Yeu executoray ce que vous resourdrés.

L'OMBRE

Va dire à mon ajant le dessein qui m'enmaine.
De Noces[17] e[s]t trop bon pour me laisser en peine.

ANTOINE

Non l'avés pas trouvat ? Vous segu guet aprés.
Ieu crese, per ma fé, que partiguet exprés

lieu de travailler à leurs délogements, — je n'avais nulle pitié pour les mauvais traitements [qu'ils enduraient].

ANTOINE

Maintenant vous trouverez tout.

L'OMBRE

Que veux-tu que j'y fasse ?—C'est fait à cette heure ; de grâce, n'en parlons plus. — Prenons un autre biais.

ANTOINE

Faisons ce que vous voudrez.— Moi, j'exécuterai tout ce que vous résoudrez.

L'OMBRE

Va dire à mon agent le sujet qui m'amène. — Denopses est trop bon pour me laisser dans l'embarras.

ANTOINE

Vous ne l'avez pas rencontré? Il vous suivit peu après.— Je crois,

Per vous pourta d'argen, car aquel fil[18] de puto
Sans douté aura sauput aisy vostre disputo.
Digas-me la vertat, se non li avés eschrich,
Car d'abort lou pauré hommé ou s'es tengut per dich.
Per lay estre pu leu, aura pres la dressiere ;
Saique n'a pas seguit ni camy ni carrieire :
Yeu souy be au mens segur qu'on a pas marchat drech,
Piey que vous non l'avés trouvat en cap d'endrech[19].

L'OMBRE

Antoine, va t'an voir s'il aura pris la bourse.

ANTOINE

Vous lai serés puleu, anas-y d'une course.
Yeu ay un aguassis que me gaste lou pé.

L'OMBRE

Tu n'en sentiras rien, quand tu l'auras coupé.

ANTOINE

Outre lou mal d'el pé, ieu ay la courte alene ;
Vous ou farés milhou, prenés aquelle peine.

par ma foi, qu'il partit exprès — pour vous porter de l'argent, car ce fils de put... — sans doute aura connu d'ici votre dispute.— Dites-moi la vérité si vous ne lui avez pas écrit, — car d'abord le pauvre homme se l'est tenu pour dit. — Pour y être plus tôt rendu, il aura pris en droite ligne.— Peut-être n'a-t-il suivi ni chemin, ni rue.— Je suis bien certain au moins qu'il n'a pas marché droit [devant lui], — puisque vous ne l'avez trouvé en aucun endroit.

L'OMBRE

Antoine, va-t'en voir s'il aura pris la bourse.

ANTOINE

Vous y serez plus tôt; allez-y d'une course.— J'ai, moi, un cor qui m'endommage le pied.

L'OMBRE

Tu n'en sentiras rien, quand tu l'auras coupé.

ANTOINE

Outre le mal au pied, j'ai courte haleine. —Vous le ferez mieux que moi; prenez-en le soin.

L'OMBRE

Tu ne feras qu'aler jusques au bort de l'eau.

ANTOINE

Non faray, per ma fé ; Caron me farié pau,
Se vous me resoulias faire may qu'ieu non dize .[20]
Que diable vous servis, Moussur, on n'ay pas leze :
Yeu souy assegurat qu'a prés d'argen oval.

L'OMBRE

Et de qui le seis-tu ?

ANTOINE

De son amic Guival.
Amay sabé d'aquel que tenié la candelle,
Que vejet[21] qu'en parten pourtabe l'escarcele ;
Mais, certes, sabe pas si a d'argen per vous.

L'OMBRE

Ha ! puisqu'il en a pris, il en aura pour tous.
Il ne doit rien payer, car Caron n'a de[22] prise
Que sur les grans seigneurs ou sur les gens d'église.
Me voilà satisfait, j'ay repris tout mon cœur,

L'OMBRE

Tu ne feras qu'aller jusques au bord de l'eau.

ANTOINE

Je ne le ferai point, par ma foi ; Caron me ferait peur,— si vous me décidiez à faire plus que je ne dis. — Que diable vous sert-il, Monsieur [d'insister], je n'ai pas le temps.—Je suis sûr qu'il a emporté de l'argent là-bas.

L'OMBRE

Et de qui le sais-tu?

ANTOINE

De son ami Guibal, — et même je le sais de celui qui tenait la chandelle :— il vit qu'en partant, il tenait l'escarcelle.— Mais, en vérité, je ne sais pas s'il y a de l'argent pour vous.

L'OMBRE

Ah ! puisqu'il en a pris, il en aura pour tous. —Il ne doit rien payer, car Caron n'a de prise—que sur les grands seigneurs ou sur les gens d'église.— Me voilà satisfait. J'ai repris tout mon courage,—puisque

Puis que jé say là-bas ce brave serviteur[23].
Je languis de le voir, je m'en vay sauver vitte.

ANTOINE

Are, quand vous voudrés, poudés gaigna guarite.

L'OMBRE

Adieu, tien-toy gaillar, quand tu viendras chez nous,
Tu seras bien venu.

ANTOINE

Tenés lay vous jouyous,
Demouras-ley sans yeu. On ay pas gran evege
Qu'incare aquel pendut de Caron ley me vege.
A perpaux, oublidabe un avis impourtant.

L'OMBRE

Parle donc dans deux mots, ne me retiens pas tant.
Il me tarde deja d'aler payer ce lache.
Dis-moy donc vitement ce qu'il faut que je sache.

je sais là-bas ce brave serviteur. — Il me tarde de le voir ; je m'en vais sauver vite.

ANTOINE

Maintenant, quand vous voudrez, vous pouvez gagner [votre] guérite.

L'OMBRE

Adieu, conserve-toi ; quand tu viendras chez nous, — tu seras le bienvenu.

ANTOINE

Tenez-vous-y en joie. — Demeurez-y sans moi. Je n'ai pas grande envie — qu'encore ce pendard de Caron ne m'y voie. — A propos, j'oubliais un avis essentiel.

L'OMBRE

Parle donc en deux mots, ne me retiens pas si longtemps. — Il me tarde déjà d'aller payer ce lâche. — Dis-moi donc vite ce qu'il faut que je sache.

ANTOINE

Quand vous aproucharés del sejour infernal,
Aguachas que Servele on[24] vous fague pas mal.
Acquo's un gros chinas estoquat à la porte
Exprès per empocha que persone n'en sorte,
Et que vous vay jeta de gourgados de fioc,
Quand vous aprouchorés per intra dins lou lioc[25].

L'OMBRE

Quel ordre tiendray-jé pour en avoir l'antrée ?

ANTOINE

Cal averty Pluton comme faguet Ennée :
Aquel loy donne l'ordre et es lou gouverneur.

L'OMBRE

Il faut donc sans manquer que je lui rende honneur.

ANTOINE

Se voulias l'obligea de vous fa bonne mine,
Anas veire d'abort la reine Proserpine ;

ANTOINE

Quand vous approcherez de l'infernal séjour, — avisez que Cerbère ne vous fasse de mal. — C'est un gros (méchant) chien attaché à la porte, — expressément pour que personne ne sorte, — et qui vous va jeter des gorgées de feu, — quand vous approcherez pour entrer dans ce lieu-là.

L'OMBRE

Quel ordre dois-je tenir pour en avoir l'entrée ?

ANTOINE

Il faut prévenir Pluton, comme le fit Énée. — C'est lui qui y donne les ordres et qui est le gouverneur.

L'OMBRE

Il faut donc que sans manquer je lui rende honneur.

ANTOINE

Si vous voulez l'obliger à vous faire bon visage, — allez voir d'abord la reine Proserpine ; — puis, allez visiter, dans leur apparte-

Anas piey visita, dins leur opartemen,
Mégere amay sa scœur, fosés-leur complimen.
Quand aurés fach la cour à toute aquelle rasse,
Pluton vous anara mena dins vostre place.
Vous veirés lous quartiés de toutes lous prelats
Comme sont, cardinals, avesques et obats.
Jomay non ses estat dins une talle fieire:
Vous veirés Sisiphus que fa roula sa peire,
Trouvorés Exion que fa roula son tour;
Vous veirés Prometux obesquat d'un beautour [26],
Vous [y] veirés Tontale estiquit comme un sieure
Qu'a d'aigue jusque al col, sans ne poudé res [vieure].
Vous veirés Démostene, Ovido [et Cice]ron,
Alexandre lou Gran, Cézar, amay Sipion;
Vous trouvorés aqui toute la Médecine,
Hippocrate, Galien et lou mentur de Pline;
Aqui veirés Vertole en son livre de leis,
De princés et de duchs, d'empereurs et de reis,
Enfy vous y veirés de bostars de compicés
Et de menestoirals, toutes on leur houstis[s]és [27].
Se vous voulias jougua per possa vostre temps,
Ou fuma de tabac, trouvarés vostres gens;

ment, — Mégère et sa sœur; faites-leur vos compliments. — Quand vous aurez fait la cour à toute cette famille,— Pluton vous ira mener à votre place. — Vous verrez là les quartiers de tous les prélats, — tels que cardinaux, évêques et abbés. — Jamais vous ne vous êtes trouvé dans une telle fête (littéralement: *foire*). — Vous verrez Sisyphe qui fait rouler sa pierre;— vous trouverez Ixion qui fait tourner son tour; — vous verrez Prométhée déchiré par le bec d'un vautour; —'vous y verrez Tantale desséché comme un liége, — qui a de l'eau jusqu'au cou sans pouvoir en boire une goutte. —Vous verrez Démosthène, Ovide et Cicéron,—Alexandre le Grand, César et, de plus, Scipion. — Vous trouverez là toute la médecine:— Hippocrate, Galien et Pline le menteur. — Là, vous verrez Barthole avec son livre de lois, — des princes et des ducs, des empereurs et des rois. — Enfin, vous y verrez des bâtards de compagnons — et des ménétriers, tous avec leurs instruments. — Si vous voulez jouer, pour passer le temps, —

Non y languirés pas en tan belle compagne,
Percé qu'aquo lay es un païs de Coucagne[28].

L'OMBRE

Bien que dans ce peïs on ait tout ce qu'il faut,
Je voy que tout le monde apréhande le saut.
Me dis-moy, s'il te plaist, puisque le temps nous dure,
Les honneurs qu'on me fit dedans ma sepulture:
Sans doute tu y fus, tu as[s]istas à tout.

ANTOINE

Yeu vous ou vau compta des pes jusques al bout:
Quand vous fouguerrés mort, digus non jettet larme ;
On y avié que ieu que fouguese en [a]larme[29].

L'OMBRE

Quoy ! l'on ne pleura point !

ANTOINE

Ploura ! n'erou be lions.
Ha ! que se vous sobias, abiau be d'autres sions[30] !

ou fumer du tabac, vous trouverez vos gens.—Vous ne languirez pas en si belle compagnie, — parce que c'est là un pays de Cocagne.

L'OMBRE

Bien que dans ce pays on ait tout ce qu'il faut, — je vois [néanmoins] que tout le monde appréhende le saut. — Mais, dis-moi, s'il te plaît, puisque nous avons encore le temps, — quels honneurs on me fit en ma sépulture. — Sans doute tu y étais, tu assistas à tout.

ANTOINE

Je vais vous tout raconter d'un bout à l'autre (littéralement: des pieds jusqu'au bout (à la tête)). — Quand vous fûtes mort, personne ne versa de larmes ; — il n'y avait que moi d'attristé.

L'OMBRE

Quoi ! on ne pleura point !

ANTOINE

Pleurer ! ils en étaient bien éloignés ! — Ah ! si vous saviez, ils

D'abort qu'ajéres fach la derniere badado,
Ne portigueroun doux per garda la nisado ;
L'autre foguet sola justomen vostre corps,
De la même fais[s]ou que ne salou lous porcs,
Piey lou foguet plegua dedins de simple tello.

L'OMBRE

L'aube qu'on [31] mit dessus étoit-elle fort belle ?

ANTOINE

Non y metterou rés, jomay, sans raillarié,
Non ay vist ny veiray talle coquinarié.

L'OMBRE

L'on ne m'abilla pas comme un ecclesiastique ?

ANTOINE

Non foguerou pas may qu'aurien à un laïque.

L'OMBRE

Et comment osât-on passer par Montpellier?

avaient bien d'autres soucis ! — Dès que vous eûtes rendu le dernier soupir (littéralement : bâillement), — il s'en détacha deux pour veiller à la garde du nid ; — l'autre fit saler justement votre corps — de la même façon qu'on sale les porcs ; — puis il le fit envelopper dans une simple toile.

L'OMBRE

L'aube que l'on mit dessus était-elle fort belle ?

ANTOINE

On ne mit rien. Jamais, je le dis sérieusement, – je n'ai vu ni ne verrai semblable coquinerie.

L'OMBRE

L'on ne m'habilla pas comme un ecclésiastique ?

ANTOINE

On ne fit pas plus qu'on n'aurait fait à un laïque.

L'OMBRE

Et comment osât-on passer par Montpellier ?

ANTOINE

Non y serquerou pas tant de ceremoniés ;
S'en chautabon tant pauc comme d'une serieire.

L'OMBRE

Quels prestres me portoient?

ANTOINE

Doux mullets de litieire.
Non enpronterou pas, per fa vostres hounoux,
Ny mourgné, ny abat, ny capelan, ny croux.
Ainsy calguet sourty d'aquelle belle sorte.
Saique may de vingt cops avant qu'estré à la porte,
Ausigueron de gens que cridabon tout haut :
« Aqui van enterra lou corps d'un hugounaut. »

L'OMBRE

Et, quand je fus à Nant, comment fit le Chapitre ?

ANTOINE

Vous vouliau entera, Moussur, enbé la mitre,

ANTOINE

On n'y chercha pas tant de cérémonies ; — ils s'en souciaient aussi peu que d'une cerise.

L'OMBRE

Quels prêtres me portaient?

ANTOINE

Deux mulets de litière. — On n'emprunta pour faire vos honneurs — ni moine, ni abbé, ni chapelain, ni croix ; — ainsi fallut-il sortir de cette belle façon. — Peut-être plus de vingt fois avant d'être à la porte [de la ville ?], — on entendit des gens qui criaient à haute voix : — « Voilà qu'on va enterrer le corps d'un huguenot ! »

L'OMBRE

Et, quand je fus à Nant, comment fit le Chapitre?

ANTOINE

On voulait vous enterrer, Monsieur, avec la mitre, — la crosse dans

La crosse dins la man, habillat en prelat,
Mais vostres hérities refuserou tout plat [32].

L'OMBRE

A-ton jamais plus vu semblable ingratitude ?
Je ne soy qu'apeller un procedé si rude.
Je te puis assurer que ces vilaines gens
Ont eu de mon dequoy plus de cent mille francs,
Et principalement quatre belles chapelles [33] :
Je croy qu'en ce peïs on [n']en voit pas de telles,
Et après tout cela m'enterrer en coquin !

ANTOINE

Se vous oguesses vist, semblabes un foquin.
Vous ovien moilloutat comme un pichot mainatge,
Sans vous laissa dubert soulomen lou visatge.
Enfi vous au traitat comme un gay artisan,
Comme un simple pillard, comme un vrai païsan.
Ma mouillé, que sovès que fa toujours la bauje,
Disié que vostre corps ero une barbarauje [34] ...
Tout escas an pagat à Moussur lou vicary
Un tiers de ce que cal per vostre mortuary.

la main, costumé en prélat; — mais vos héritiers refusèrent tout net [de le faire].

L'OMBRE

A-t-on jamais vu ingratitude pareille ? — Je ne sais comment qualifier un procédé si rude. — Je te puis assurer que ces vilaines gens — ont eu de mes biens plus de cent mille francs, — et surtout quatre belles chapelles. — Je crois bien qu'on n'en voit pas de telles en ce pays. — Et après tout cela m'enterrer comme un coquin !

ANTOINE

Si vous aviez vu cela, vous étiez semblable à un faquin. — On vous avait emmaillotté comme un petit enfant, — sans vous laisser seulement le visage à découvert. — Enfin on vous a traité comme un mince ouvrier, — comme un simple pillard (second berger d'un grand troupeau), comme un véritable paysan. — Ma femme qui, vous le savez bien, fait toujours la folle, — disait que votre corps était une masquette. — A peine a-t-on payé à Monsieur le vicaire — un tiers de ce qui es dû pour les frais de votre mortuaire.

L'OMBRE

Et les prêtres voisins furent-ils bien payés ?
Les fit-on bien dîner ? Furent-ils deffraiés ?

ANTOINE

Quand ajeron cantat lou *Requiem* et lou reste,
Leur douneron cinq sols per ana faire feste.
Jeuchas s'ambé cinq sols, elles et leurs goujats,
Oviau gaire de bé per remply leurs fafachs !
Un calguet que bailés[35] son debit per un ferre,
Que son choval perdet en dovolan un serre;
Piey poudié, per ma fé, mettre las dents al croc,
Se quauqu'un nou l'agès couvidat dins lou lioc.
Lou mounde es estounat de veire leur richesse,
Non au pas soulomen fach dire qu'une messe.
Elles au tant mal fach, en un mout, leur debé,
Qu'on au pas méritat d'abeire vostre bé.

L'OMBRE

Si j'usse devigné, j'aurois esté plus sage,
J'aurois donné mon bien à un meilleur usage.

L'OMBRE

Et les prêtres du voisinage furent-ils bien payés ?— Les fit-on bien dîner? Furent-ils défrayés [enfin]?

ANTOINE

Lorsqu'ils eurent chanté le *Requiem* et le reste, — on leur donna cinq sous pour aller festoyer. — Jugez si avec cinq sous, eux et leurs valets — avaient de quoi emplir leur jabot. — L'un d'eux dut laisser son écot pour payer la pose d'un fer — que son cheval avait perdu en descendant de la montagne ; — puis il aurait pu, ma foi, mettre ses dents au crochet, — si quelqu'un ne l'eût convié dans le pays. — Tout le monde est surpris de voir que, malgré leur richesse, — ils ont à peine fait dire une messe. — En un mot, ils ont si mal fait leur devoir — qu'ils n'ont pas mérité de posséder votre bien.

L'OMBRE

Si j'avais deviné, j'aurais été plus sage. —J'aurais fait un meilleu r usage de mon bien.

ANTOINE

Devias abé dounat aquellés ournoméns
A Saint-Pierrés, Saint-Jacques[36] ou à quaqués couvens ;
Ou devias, per lou mens, fonda quaque capelle,
Non pas laisa mousi l'argen dins l'escarcelle.

L'OMBRE

La Parque me surprint dans mon aveuglement,
Je n'étois pas à moy quand je fis testament.
J'aurois donné d'argent pour marier des filles,
Mais je n'eus pas le temps de régler mes cauquilles.

ANTOINE

Quand on vol fa quicon, val may puleu que tard.
Non cal pas espera l'houre de son depart.
Quand vesias que Pluton vous dounavo l'alarme,
Per qu'on sonjabés-vous al salut de vostre arme ?
S'ojesses cresegut lou Mansou[37] amay yeu,
Quand vous advertissian, encaro serias vieu.
Nautrés disian ve prou :— « Tout lou mondé vous cride

ANTOINE

Vous auriez dû donner ces ornements — à Saint-Pierre, à Saint-Jacques ou à quelques couvents. — Ou vous deviez pour le moins fonder quelque chapelle, — et non pas laisser moisir l'argent dans [votre] escarcelle.

L'OMBRE

La Parque me surprit dans mon aveuglement. — Quand je fis mon testament, je n'étais pas à moi. — J'aurais donné de l'argent pour marier des [jeunes] filles; — mais je n'eus pas le temps de régler mes coquilles.

ANTOINE

Lorsqu'on veut agir, mieux vaut plus tôt que plus tard; — il ne faut pas [pour cela] attendre l'heure du départ. — Quand vous avez vu que Pluton vous donnait l'alarme, — pourquoi ne pas songer au salut de votre âme? — Si vous nous aviez cru, le métayer et moi, — quand nous vous prévenions, vous seriez encore en vie. — Nous vous disions

Qu'aquel vilen tobac vous coustora la vide. »
Yeu vous disié toujours : — « Quitas-me Monpellié [38],
Vous pourtarés milhou dedins vostre abadié.
Vous savés qu'aquel er vous es plus favourable;
Se lay demouras may vous rendrés incurable.»
Yeu vous ou disié tout en servitour fidelle,
Mais vous erés charmat en vostre pastourelle [39].

L'OMBRE

Je t'avoue que j'ay très-mal fait mes affaires,
De n'avoir pas suivy tes avis salutaires ;
Je vois bien que tu m'as averty fort souvent,
Mais j'étois fort fâché contre certains de Nant,
Que je croiés consens dedans la perfidie
Que mon neveu joua dedans mon abeïe.

ANTOINE

Quand de particuliers vous aurien be fach mal,
Non abias pas subjet d'ahi [40] lou général.
Car quand vostre nebout, ambé aquelle canaille,
Vous abien tout pillat, jusques à une maille,

bien assez : « Tout le monde vous crie — que ce vilain tabac vous coûtera la vie.» — Je vous disais toujours : « Quittez-moi Montpellier, — vous vous porterez mieux dans votre abbaye. — Vous savez que cet air vous est plus favorable. — Si vous restez davantage par là-bas, vous vous rendrez incurable. » — Je vous disais tout cela en fidèle serviteur ; — mais vous étiez sous le charme de votre pastourelle.

L'OMBRE

Je t'avoue que j'ai très-mal fait mes affaires, — de ne pas avoir suivi tes bons avis. — Je vois bien que tu m'as averti fort souvent; — mais j'étais fortement fâché contre certaines [personnes] de Nant, — que je croyais de connivence dans les tours perfides — que joua mon neveu dans mon abbaye.

ANTOINE

Quand même quelques particuliers vous auraient fait du mal, — vous n'aviez pas sujet d'en vouloir à la généralité des habitants ; — car lorsque votre neveu, avec cette canaille, — vous avaient tout pillé

S'on ajessés abut secours des habitants,
Vous fasien tout al cop las rendes de dex ans...
Aquelle obligatieu voulié sa recompense,
Mais vous n'avés jomay fach cap de difference [41]
D'aquelles que vous an servit ou nousegut.
Atabé, per ma fé, s' ieu agés cresegut
Que ma peine fougués estade mal pagade [42],
[Vra]is, aurié may aimat fa vale mon aisade [43].

L'OMBRE

Quoy ! ne t'ay-je pas fait un honnête légat ?

ANTOINE

Que diablé me servis, quand ou n'au [44] pas paguat?
Aquo me rendra bé, certes, la cambe dreche.

L'OMBRE

[Ah !] quelle conscience !

ANTOINE

Non l'au pas trop destreche.
Se que m'avés dounat se passerié be prou;
Non au pas atapauc pagat Cagaraulou.

jusqu'à la dernière maille, — si vous n'aviez reçu un secours des habitants, — on vous aurait volé (?) tout à la fois les rentes de dix années. — Ce service valait bien une récompense ; — mais vous n'avez jamais fait aucune différence — entre ceux qui vous ont servi et ceux qui vous ont nui. — Aussi bien, par ma foi, si j'eusse cru — que ma peine fût aussi mal payée, — vraiment, j'aurais mieux aimé faire valoir ma bêche.

L'OMBRE

Quoi ! ne t'ai-je pas fait un legs honnête ?

ANTOINE

A quoi diable me sert-il, puisqu'on ne l'a pas payé ?— Cela, certes, me rendra la jambe bien droite !

L'OMBRE

Ah ! quelle conscience !

ANTOINE

Ils ne l'ont pas trop étroite.— Ce que vous m'avez donné serait encore passable. — Ils n'ont pas non plus payé *Cagaraulou*.

L'OMBRE

Ha bien ! sois assuré que cette vilanie
Ne demeurera pas fort longtemps impunie ;
Je suis au désespoir que tu sois mécontant,
Mais je ne puis rien plus dans mon estat présent.
Adieu, mon cher, adieu, le jour s'en va paroistre.
Il se faut séparer, souviens-toy de ton maistre.

ANTOINE

Yeu vous couvidarié de fairé un bon repas,
Mais, piey que vous sés mort, saique non mangeas pas [45];
Yeu vous farié tasta de bon vi de la Prade [46],
Car al sellié n'aven une grosse boutade ;
Aquest' an, al revès, qu'aven de vy modur [47],
Vous sés mort, pauroman ; lou diable lou malhur !

L'OMBRE

Je ne bois plus de vin.

ANTOINE

Adieussias donc, pecaire !
Recoummondas-me fort, se vous plai, à moun paire.

L'OMBRE

Eh bien ! sois assuré que cette vilaine conduite — ne demeurera pas longtemps impunie. — Je suis au désespoir que tu sois mécontent.—Je ne puis malheureusement rien de plus dans mon état actuel. — Adieu, mon cher, adieu. Le jour va venir, — il nous faut séparer; souviens-toi de ton maître.

ANTOINE

Je vous convierais bien à faire un bon repas;—mais, puisque vous êtes mort, sans doute vous ne mangez point. — Je vous ferais goûter du bon vin de la Prade, — car nous en avons au cellier une grosse tonne. — Cette année, au revers des autres, nous avons du vin mûr et vous êtes mort, hélas ! (à la lettre : pauvrement (?)) Au diable le malheur !

L'OMBRE

Je ne bois plus de vin.

ANTOINE

Adieu donc, hélas ! Recommandez-moi fort à mon père, s'il vous plaît.

L'OMBRE

Je ne le connais pas. Te ressemble-t'y fort ?

ANTOINE

Me sémble tout caguat : lou trouvorès d'abort.
Lay lou counouyserés al miech d'une millasse,
Qu'es estat comme yeu une grosse bestiasse.
Demandas à Pluton lou cantou des grouliés ;
Aqui lou trouvarés qu'adove de souliés.
Diguas-ly, se vous play, qu'on esteray pas gaire,
Per lou tené joyous, de l'y monda ma maire[48].

FIN DE L'OMBRE (*sic*).

L'OMBRE

Je ne le connais pas ; te ressemble-t-il fort ?

ANTOINE

Il me semble tout ch.... : vous le trouverez tout d'abord, — et l'y reconnaîtrez entre un gros millier ; — il a été comme moi une grosse bête. —Demandez à Pluton le coin des savetiers; — là, vous le trouverez qui raccommode des souliers. — Dites-lui, s'il vous plaît, que je ne tarderai guère — à lui mander ma mère, pour le tenir en joie.

FIN DE L'OMBRE

## NOTES

1 J'ai cru devoir rétablir ici la vraie physionomie du texte, bouleversé dans le ms. et dans les nombreuses éditions qui ont passé sous mes yeux.

2 Ms. *Les Caron.* (Dans l'interligne, une main inconnue a écrit, mais lisible seulement à la loupe, *lacheron.*)

3 On lit dans nombre d'exemplaires :

Tout es estat birat sans bricou de vergougno.
Jomay pus yeu n'ay bist une talo besougno.

4 Gignac, chef-lieu de canton, avait à cette époque un bac à trailles ; il a été remplacé, en notre siècle, par un magnifique pont sur l'Hérault, où passe la route nationale de Montpellier à Clermont-Ferrand.

5 Mettre la main à mite, c'est-à-dire mettre la main à la bourse pour payer. Le ms. porte : *la man.*

6 Pite, menue monnaie de cuivre, valant une obole ou le quart du denier, en cours principalement dans le Poitou. (*Pictavensis,* d'où son nom.) Le ms. porte : *non vous au fach.*

7 Ms. *l'imprudence.*

8 Il faudrait lire :

L'OMBRE

Tu en aurés fait tant.

ANTOINE

Ah ! pardy, non aurié !

Emb ieu aurié troubat aquel que li quolié.

C'est-à-dire, pardieu, non, car il aurait trouvé en moi celui qu'il lui fallait (pour lui répondre).

Nous traduisons cet essai de restitution.

9 *Tout* est mis ici pour *cap.*

La plupart des éditions mettent :

Non vous voudrien bailla soulomen des denies.

C'est-à-dire : Ils ne vous avanceraient pas seulement dix deniers.

10 Ms. *Tu te.*

11 Ms. *l'interet es pus caré.*

12 Ms. *qu'aurait la.*

13 Autre leçon (préférable) :

Que fay dex mille cops may qué you n'ay valien.

14 Messire Jean de Bentivoglio, successeur de dom de Febvre, pourvu de l'abbaye de Nant en septembre 1658. Mort en 1694.

15 Ce passage, qui manque dans les éditions parues jusqu'à ce jour, est une curieuse allusion aux excès des garnisaires de l'époque.

16 Pour: à cette heure.

17 Ailleurs, on lit Denope, Denopre, Dénophore. — 18 Ms. *per aquel fil.*

19 L'édition de Toulouse (Antoine Navarre) et celle de Millau (Carrère jeune, 1847) portent immédiatement après:

L'OMBRE

Comment, que me dis-tu, mon serviteur Denopse
A donc suivi mes pas?

ANTOINE

El a seguit la croce.
Aquel paure chrestia n'es partit que sourtio,
Desempey pau de temps, d'uno grand' malautio.
Se vous m'y resoulbéz, fariats mai que nou crèse.
Moussur anas-y-dounc, bous disi, n'ey pas lesé.

ce qui vaut mieux (édit. Toulouse, Ant. Navarre).

21 Ms. *que vejere.* — 22 Ms. *n'a pas prise.*

23 Ces deux vers n'existent dans aucune édition connue.

24 Ms. *non.*— 25 Ces derniers vers manquent dans les éditions antérieures.

26 Faudrait-il lire: *qu'es becat d'un bautour*? Les éditions de Toulouse, Millau, Avignon (Offray, sans date), portent: *Promethée bequétat.*

27 Compice (*coumpindre,* espagnol), compagnon. Ce vers et les trois qui précèdent existent seulement dans notre manuscrit.

28 Un exemplaire, en dialecte des bords du Rhône, porte le commentaire suivant:

Mangearés eitamben touto sorto d'aucels,
De perdrix, de becasso, amay force estournels,
De grassets, de quieou-blancs, de merles, d'alouettos,
De creou, de tarnagas, de quinsoun, de rousétos,
De tourdrés, de pluviès, de lèbres, de fezans.
Per cinq soou la douzeno avez leis ourtoulans;
Et piei, Moussu l'abbé, que voulès d'avantage,
L'on a per dex deniés la lieuro de froumagé.

(Edit. d'Avignon (Offray, 1814); d'Alais, (J. Martin, 1876.))

29 L'édition d'Alais porte:

« Noun i' avié que yeou soul que fouguesse en allarme. »

30 Une édition récente (Avignon, 1862) porte:

..... Avien d'autres affayre:
Fagueron cas de vous come d'un amoulayre;
Leis aviey jamai vist tant gay et tant counten;
Attendien lou moumen d'empougna voste argen.
D'abord qu'ajères fach la dernieiro badado,
N'en partigueroun doux.....

31 Ms. *qu'on me mit.*

32 Une édition toulousaine (Antoine Navarre) dit:

Habillat en prélat, la crosse dins las mas,
Mes bostres héritiers nou ba boulguerou pas.

Il existe, en outre, d'autres variantes de ce passage.

33 On nomme chapelle l'ensemble des ornements et des vases sacrés nécessaires à un prélat pour l'exercice de son ministère.

34 Dans le ms. original, on lit:

L'OMBRE

Et les prêtres voisins furent-ils bien payés?
Les fit-on bien dîner? Furent-ils défrayés?

ANTOINE

Ma mouillé, que savez que fa toujours la bauje,
Disié que vostre corps ero une barbarauje.
Quand agueron cantat lou *Requiem* et lou reste,
Leur donneron cinq sols per ana faire feste.

Nous avons cru devoir modifier un peu, par la transcription de ces deux derniers vers, le texte du vieux manuscrit. Celui-ci, qui les place immédiatement après l'interrogation de l'Ombre sur les prêtres du voisinage, suppose de la part du scribe ou une distraction ou une lacune qu'il serait difficile de combler aujourd'hui. La transposition proposée, sans faire disparaître entièrement la lacune, donne à cette partie du dialogue plus de logique et de clarté.

35 Ms. *bailesse.*

36 Saint-Pierre, autrefois l'église de l'abbaye, est actuellement la paroisse, et Saint-Jacques, la paroisse ancienne, est devenue, depuis la Révolution, une remise ou affenage.

37 *Lou Mansou* (*Mansard,* dans Sauvages), nom qualifié d'un serviteur attaché à une maison de campagne (*mansio*), métayer, sorte de valet de ferme supérieur.

38 L'abbé Dom de Febvre résidait habituellement à Montpellier, ou, du moins, dans une maison de campagne aux alentours de cette ville.

39 Variante dans nombre d'éditions:

En servitour fidel, you vous ou disiò tout,
Mais vous vous en risias, sans me respondre mout.

On évite ainsi les quatre rimes féminines qui sont une faute dans le ms., mais le trait manque.— 40 Ms. *auare,* qui ne nous semble donner aucun sens.

41 Ce passage, composé de vingt vers, manque dans tous les exemplaires que nous avons eus sous les yeux.

42 Ms. *tant mal pagade.*

43 Variante: Vous aurié bé quittat per fa vale l'aissado.

44 Variante dans le ms.: *quand ou m'aü res pagat.*

45 Un exemplaire provençal (Avignon, 1862) ajoute:

Se vous avias lési, avant de voun' ana,
Fumarias uno pipo ben pleno de taba.

46 Ténement de la Prade, en aval de Nant, au pied du roc Rantais, sur la rive droite de la Dourbie; il comprend des coteaux ensoleillés, où se voient encore d'excellentes vignes.

47 Variante : Lou trouborias fort bon, parce qu'es pla madur,
Une édition en dialecte toulousain (Ant. Navarre) ajoute :

Vous foriau réjoui, pusqué tout s'oy aboundo.

L'OMBRE

Les morts ne mangent pas, au moins dans l'autre monde.

ANTOINE

Be cal que sieguen pla per que nou tournoun pas.

L'OMBRE

Il te faut, mon ami, les venir voir là-bas.

48 Une édition provençale ajoute pour finir :

Yeu que souy tout soulet comme un paoure orphelin
Et que dins aquel temps d'argent non aurai gairé,
Per passa l'Acheron, coume poudray dounc faire,
Quand la mort de meis jours abourara la fin ?
Me faudra douc resta au bord d'aquello rado ?
Voou aprenne à nada et passaray per ren.
Vaqui de la façoun qu'espargnaray d'argen
Et que regalarai toutei mei camarado.....

Ce qui n'a aucun rapport avec le motif du Dialogue.

# NOELS

## ROUERGATS ET FRANÇAIS

Je crois devoir compléter mes précédentes communications par quelques petites pièces en français ou en langue vulgaire qui terminent le recueil inédit des poésies de Dom Guérin, pièces où le moine nantais, en admettant qu'il en soit l'auteur, comme j'aime à le supposer, se révèle sous un jour entièrement nouveau.

Ce sont des noëls, c'est-à-dire de ces cantiques simples, pleins de naïveté, écrits d'ailleurs sans prétention, comme on aimait à les faire et à les chanter du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle.

Une tradition locale veut que Dom Guérin ait prêché quelques stations de l'Avent ou du Carême dans diverses localités des Cévennes, à Aulas et à Valleraugue, par exemple.

C'est peut-être au cours de ses missions qu'il a composé ces chants religieux. Comme dans la plupart des textes de la littérature noélique, il règne ici une extrême confusion de temps et de lieux. Pour notre poëte, Bethléem est un petit hameau situé près de sa ville natale, et les bergères qu'il met en scène reflètent bien l'attitude, les mœurs, le langage des landes du Larzac ou du Causse-Noir.

C'est avant tout de la poésie populaire, et il ne faut pas lui demander la perfection des formes, l'harmonie correcte de la poésie classique, avec laquelle néanmoins elle a plus d'un point de contact. Je ne sais plus quel écrivain a dit que c'étaient deux sœurs jumelles, quoique dissemblables, deux ruisseaux, inégalement limpides et harmonieux, d'une même source féconde. Les noëls de Dom Guérin sont malheureusement tronqués dans l'original que j'ai sous les yeux. C'est qu'il

est arrivé à ce manuscrit ce qui arrive le plus souvent à ses pareils qu'on découvre fortuitement, presque toujours, dans quelque recoin des bas offices, tachés, graisseux, enfumés et présentant des lacunes considérables[1].

Au risque de paraître bien audacieux, je me suis efforcé de réparer ces mutilations, de restaurer les parties perdues, en un mot de reconstituer l'original. Ce n'est pas là une mince besogne, quoi qu'on puisse en penser.

Mais tout ce labeur ingrat sera oublié si je suis parvenu à compléter au gré de mes lecteurs l'œuvre tronquée du vieux poëte rouergat.

## NOEL

Sur l'air : *Ma Maistresse, fay-ten say.*

**Dessein**

BERNAT

Ay, compairé Bertoumiou,
Levas-vous, au nom de Diou ;
S'oun descendès vite,
Adussias, vous quite.

BERTOUMIOU

Que voulez, mon cher vesin ?
Ont anas vous tant matin ?
Yeu m'en[chaute gaire
De venir, compaire ![1]]

## NOEL

BERNARD

Hé ! compère Barthélemy, — levez-vous, au nom de Dieu. — Si vous ne descendez [bien] vite, — adieu ! je vous laisse.

BARTHÉLEMY

Que voulez-vous, mon cher voisin ? — Où allez-vous si matin ? — Je ne me soucie pas beaucoup — de venir, compère.

[1] En effet, des strophes entières ont disparu, d'autres sont restées incomplètes, et il n'est pas toujours aisé d'en rétablir le sens et la portée ;

BERNAT

[Levas-vous [1], au nom de Diou,
Vous dise : ai vist l'Enfant-Diou.
Vers el me revire ; ]
Ou disé sans rire.

BERTOUMIOU

Ay, Bernart, que me disez ?
Es de bon ou vous risez?
Vous volé ben creiré,
Mais ou voudryé veire.

BERNAT

Yeu l'ay vis à Bethléen,
Couchat sur un pau de fen,
Dins un paure establé,
Coume un miserablé.

Me souy més prez d'un cantou,
Per lou veiré à moun lesou.

BERNARD

— Levez-vous, au nom de Dieu, vous dis-je. — J'ai vu l'Enfant-Dieu. — Je retourne vers lui ; — je le dis sans rire.

BARTHÉLEMY

Ah ! Bernard, que me dites-vous ? — Est-ce tout de bon ou bien riez-vous ? — Je veux bien vous croire ; — mais je voudrais le voir.

BERNARD

Je l'ai vu à Bethléem, — couché sur un peu de foin, — dans une chétive étable, — comme un malheureux.

Je me suis mis dans (*littéralement* près d') un coin, — pour le voir à mon aise. — Joseph et sa mère m'ont appelé, hélas !

ailleurs, ce ne sont plus que des mots isolés, fragmentés même, et quelquefois on n'a sous les yeux qu'une ou deux lettres.

[1] Lacune dans le ms., déchiré à ce passage. Cette lacune et les suivantes, que je me suis permis de combler, sont indiquées et mises entre crochets.

Joseph et sa mairé
M'an soûnat, peccairé.

You tremblave coume un jou :
— « Intrats, m'an dit, sans fassou.
Approchas sans crênte ;
Venez sans contrente. »

.....[1]

(*Bernard s'approche de la crêche.*)

L'y ai dit : — « Mon Diou, mon thresor,
Vous ayme de tout mon cor.
Que podé you fairé
Per poudé vous plairé ?

» Marie, mere d'amour,
Souy ben vostré servitour.
Recevez per gagé
Mon cor per partagé.

» Vous porté, per amitié,
Quauqués yaux dins un panié ;
Per d'argen, peccaire !
Naoutrés n'avèn gairé.

» Saint Joûseph, bon hoûmenet,

Je tremblais comme un jonc. — « Entrez, m'ont-ils dit, sans façon. — Approchez sans crainte ; — venez librement. »

(*Bernard s'approche de la crêche*)

Je lui ai dit : — « Mon Dieu, mon trésor, — je vous aime de tout mon cœur. — Que puis-je faire — pour pouvoir vous plaire ?

» Marie, mère d'amour, — je suis bien votre serviteur. — Recevez pour gage [de mon attachement] — mon cœur en partage.

» Je vous porte, par amitié, — quelques œufs dans un panier ; — pour de l'argent, hélas ! — nous autres, nous n'en avons guère.

» Saint Joseph, bon petit bonhomme, — prenez cet agneau de lait

[1] Lacune. Le ms. est déchiré et une strophe entière manque.

Prenez aquel agnelét ;
Soignas ben, peccairé !
Lou fil et la maire.

» Pregas, per l'amour de you,
La mere et lou fil de Diou
[De prendre aquel gage
De mon paure houmage][1]. »

A genous, plén d'affectiou,
L'y ait dit : — « Adussias, mon Diou !
Brûlas-me mon ame
D'une sante flame ! »

Barthélemy, touché du récit surprenant de Bernart et sensible à tous ses avantages, se met en état d'aller voir le Messie. Son zèle ardent pour le chercher, son impatience extrême de le joindre, ses respectueux sentiments, sa vive douleur, son tendre amour quand il l'eut trouvé, sont les heureuses dispositions qu'il faut avoir et les règles saintes que chaque chrétien doit suivre pour approcher dignement de la crêche de l'enfant Jésus.

BARTHÉLEMY A BERNAT

Yeu t'envéjé ton bonheur

(*littéralement* ce petit agneau). — Soignez bien, hélas ! — le fils et la mère.

» Priez, par amour pour moi, — la mère et le fils de Dieu, — de recevoir ce gage — de mon faible hommage. »

A genoux, plein d'affection, — je lui ai dit : « Adieu, mon Dieu, — brûlez mon âme — d'une sainte flamme. »

Barthélemy, touché du récit surprenant de Bernard et sensible à tous ses avantages, se met en état d'aller voir le Messie. Son zèle ardent pour le chercher, son impatience extrême de le joindre, ses respectueux sentiments, sa vive douleur, son tendre amour quand il l'eut trouvé, sont les heureuses dispositions qu'il faut avoir et les règles saintes que chaque chrétien doit suivre pour approcher dignement de la crêche de l'enfant Jésus.

BARTHÉLEMY A BERNARD

Je t'envie ton bonheur — d'avoir vu le Sauveur, — et, si tu veux me croire, — tu retourneras le voir [avec moi].

[1] Encore une lacune.

D'avèdre vis lou Sauveur,
Et, se me vos creire,
Tournaras lou veire.

Bernat, per l'amour de you,
Mene-me veiré mon Diou :
Mon cor lou desire,
Mon ame soupire.

[Quand seray près de l'Enfant,
L'y vole faire, en cantant,
Per sa regalade [1],]
Lou mens une aubade.

Per ben fairé mas hounous,
L'y porte dous agnelous,
Une flassadete
Ben propre et ben nette.

El n'a pas besoun d'argen :
Mon cor sera son presen.
Bernat, te seguissé ;
Faguan leû, mourrissé.

[Me dounarai ame et corps ;
El sera moun soul thrésor [2].]
Bernat, te seguissé ;
Faguan leû, mourissé.

Bernard, par amour pour moi, — mène-moi voir mon Dieu :— mon cœur le désire, — mon âme soupire [après lui].

Quand je m'approcherai de l'enfant, — je veux, en chantant, — lui donner, pour son amusement, — au moins une aubade.

Pour bien faire mes honneurs, — je lui porte deux petits agneaux, — une petite couverture [en laine]— bien propre et bien nettoyée.

Il n'a pas besoin d'argent : — mon cœur sera son présent. — Bernard, je te suis ; —faisons vite, je meurs.

Je me donnerai corps et âme ; — il sera mon seul trésor.— Bernard, je te suis ;— faisons vite, je meurs.

[1-2] Lacune.

Ont sez vous, mon Diou, ont sez?
Vous trouvaray pas jamais.
Bernat, te seguissé;
Faguan leû, mourissé.

You vous volé, mon bon Diou,
De cor, d'ame e d'affectiou.
Bernat, te seguissé;
Faguan leû, mourissé.

Vese enfin lou cher endret
Oun mon Diou es à l'estret.
Bernat, te seguissé;
Faguan leû, mourissé.

BERNAT

*entrant dans l'estable de Bethleem, dit à Barthélemy :*

En faguan tout doussamen,
Veiren lou despouillamen
[D'aquel bel maitnatge.
Mon Diou! coume es satge!] [1]

Qu'es poulit! qu'es incantat!
Quinte air de divinitat!
Sa douçou me charme
Mon cor e mon arme.

Où êtes-vous, mon Dieu, où êtes-vous? — Je ne vous trouverai [donc] jamais. — Bernard, je te suis; — faisons vite, je meurs.

Je vous veux, mon bon Dieu! — de cœur, d'âme et d'affection. — Bernard, je te suis; — faisons vite, je meurs.

Enfin je vois l'endroit chéri — où mon Dieu est à l'étroit. — Bernard, je te suis; — faisons vite, je meurs.

*Bernard entrant dans l'étable de Bethléem, dit à Barthélemy :*

En marchant (*littéralement* faisant) tout doucement, — nous verrons la dépouille de ce beau petit enfant. — Mon Dieu! comme il est tranquille (*littéralement* sage)!

Qu'il est joli! qu'il est enchanteur! — quel air de divinité! — Sa douceur me charme — le cœur et l'âme.

[1] Lacune.

*Les deux pasteurs s'approchent de la crêche et se prosternent a genoux devant l'enfant Jésus :*

Dort pas pus, approuchen-nous.
Grand Diou, sen venguts vers vous
De nostre villagé
Per vous rendre houmagé.

Prousternas à doux genous,
Vous prégan, pardounas-nous.
Tous couverts de larmes,
Vous randen las armes.

Bel Enfant, permettez-nous
De baisa vostres penous.
Tous couverts de larmes,
Vous randen las armes.

Hélas ! se vous nous aimas,
Perdounas nostres peccats.
Tous couverts [de larmes,
Vous randen las armes[1].]

[Bénissez-nous, bel Enfant,
Et, ce que désiran tant[2],]
Dounas-nous, per grace,
Au Ciel une place.

*Les deux pasteurs s'approchent de la crêche et se prosternent à genoux devant l'enfant Jésus :*

Il ne dort plus, approchons-nous. — Grand Dieu ! nous sommes venus vers vous — de notre village — pour vous rendre hommage !

Prosternés à deux genoux, — nous vous en prions, pardonnez-nous. — Tout couverts de larmes, — nous vous rendons les armes.

Bel Enfant, permettez-nous — de baiser vos petits pieds. — Tout couverts de larmes, — nous vous rendons les armes.

Hélas ! si vous nous aimez, — pardonnez-nous nos péchés. — Tout couverts de larmes, — nous vous rendons les armes.

Bénissez-nous, bel Enfant, — et, ce que nous désirons par-dessus tout, — donnez-nous, par grâce, — une place au Ciel !

[1-2] Lacune.

## NOEL NOUVEAU

Sur l'air : *des Folies d'Espagne*

**Dessein**

L'on représente les vœux des patriarches et des prophètes dans l'attente du Messie ; on se sert, pour les mieux exprimer, des ô sensibles et touchants[1] — l'Église chante avec tant de solennité sept jours avant Noël.

O sapientia !
[Ne tardez plus], ô sagesse éternelle !
[Mon ame, en proie à tous les maux,]
Languit, hélas ! dans sa peine mortelle ;
Venez finir ses pénibles travaux.
O Adonaï !
[O] Dieu puissant ! qui parliez à Moyse
Parmy le feu des foudres, des éclairs,
Ah ! paroissez, consolez votre Eglise ;
Adonaï, venez briser ses fers.
O radix Jessé !
Fils de Jessé, comblez notre espérance,
L'air retentit de nos tristes accents.
Pressez le temps de notre délivrance ;
Sans vous, hélas ! nos jours sont languissans.
O clavis David !
[O] clef du ciel, ouvrez-nous-en la porte,
Retirez-nous de l'ombre de la mort.
Que votre amour sur nos péchés l'emporte ;
Venez changer notre malheureux sort.
O Oriens !
Bel Orient, percez la nuit obscure,
Ouvrez enfin la barière du jour;
Brillez aux yeux de toute la nature,
Éclairez-nous dans ce sombre séjour.

[1] Sous-entendu : que.

O rex gentium !
[O] des mortels le Sauveur et le père,
Quand viendrez-vous nous ranger sous vos loix ?
Verbe *divin* [1], notre pierre angulaire,
Tout vous attend, les peuples et les rois.
O Emmanuel !
[Oui ! vous serez notre intermédiaire
Près de Celui que l'homme a courroucé [2]].
Emmanuel, qui peut mieux satisfaire
Et le pécheur et le père offensé ?
Veni ad salvandum nos !
Votre bras [fort], pour defendre nos pères,
Ouvrit la mer pour les faire passer.
Nous éprouvons des peines plus amères [3];
Venez, Seigneur, pour les faire cesser.

---

## NOEL

Sur l'air : *Or nous dites, Marie*

**Dessein**

On fait voir la chute d'Adam avec les moyens dont le fils de Dieu s'est servi pour la réparer.

Adam, par complaisance
Pour Ève sa moitié,
Du fruit de la science
Mangea par amitié.
Son orgueilleuse audace
Irrita le Seigneur ;
La mort, de race en race,
Punit ce transgresseur.

[1] Ms. *Verbe Dieu*.
[2] Deux lignes entièrement rongées dans le ms.
[3] Ms. *sévères*.

Pour calmer la colère
De son père éternel,
Le fils veut satisfaire
Et prendre un corps mortel.
Gabriel, au plus vite,
[Lors part pour Nazareth,
Lieu que Marie habite,
Porteur de cet arrêt[1]:]

L'ANGE GABRIEL A MARIE

De la cour éternelle,
Je viens, dans ce grand jour,
Vous porter la nouvelle
Qu'un Dieu brûlant d'amour
Veut prendre chair humaine
Dans votre chaste sein :
C'est pour briser la chaîne
De tout le genre humain.

L'Esprit saint, de sa flamme
Remplira votre sein,
Embrasera votre ame
De son souffle divin.
Vous serez vierge mère.
[Un fils naîtra de vous ;
Du ciel il vient sur terre
Pour nous délivrer tous[2]].

Vous rougissez, Marie,
De ce comble d'honneur.
Calmez, je vous en prie,
Votre chaste pudeur.
Cet ordre, Vierge sainte,
Est l'ordre du Très-Haut.
Vous devez sans contrainte
Vous soumettre au plus tôt.

[1,2] Ces lignes manquent dans le ms.

MARIE A L'ANGE GABRIEL

Je suis l'humble servante
Du souverain Seigneur ;
A sa main bienfaisante
J'abandonne mon cœur.
Que sa sainte parole
S'accomplisse en ce jour ;
Son ordre me console ;
J'y souscrirai toujour.

---

## NOEL

Sur l'air : *Laissez paitre vos bestes,*
ou bien sur ces [1] paroles :
*Reveillas-vous, maynade, canten Nadal alegramen*

**Dessein**

L'ange annonce aux pasteurs l'heureuse naissance du Messie et leur apprend comme ce Verbe Dieu fait chair est né d'une vierge mère et a choisi l'humiliant séjour d'une étable pour son logement.

L'ANGE AUX PASTEURS

Gloire à Dieu, paix en terre
[A tous les humbles comme vous!
Car ce Dieu tutélaire [2]]
Vient pour vous sauver tous.
Le Verbe Dieu s'est incarné ;
Dans Bethléem il vous est né.
Bénissez ce jour fortuné.
Pasteurs, en diligence
Allez voir votre Rédempteur;
Son heureuse naissance
Vous comble de bonheur.

[1] Ms. *ses*. — [2] Lacune dans le ms., rogné à cet endroit.

Dans une pauvre estable,
Sous les débris de ces hameaux,
Ce Sauveur adorable
Endure mille maux ;
Un âne, un bœuf dans ce séjour,
Échauffent ce Dieu tour à tour.
Imitez leur conduite,
Ce doux Messie vous attend;
Levez-vous plus vite,
Ne différez pas tant.

Il est dans une crêche
Couché sur la paille et le foin,
Où son amour vous prêche
Son extrême besoin.
Cet Homme-Dieu, sur le minuit,
Une vierge vous l'a produit.
[Dans de modestes langes
Vous verrez cet enfant divin [1]],
Méprisant les louanges
De l'orgueilleux mondain.

Pour sauver tout le monde
Et pour vous rendre bien heureux,
Il veut qu'on le seconde,
Qu'on réponde à ses vœux.
Tout l'univers, hélas ! sans luy
Gémirait encore aujourd'huy,
Serait perdu sans son appuy.
Pasteurs, ce Dieu demande,
Non pas vos biens mais votre cœur.
C'est là l'unique offrande
Qui plaise à ce Sauveur.

[1] Ce passage manque dans le ms.

## NOEL

Sur l'air : *A la venue de Noël, chacun se doit bien réjouir;*
ou bien sur le chant de l'Hymne *Conditor alme siderum*

**Dessein**

LES PASTEURS

A la venue de Noel,
Préparons mille chants nouveaux;
Le fils de Dieu descend du ciel
Pour mettre fin à tous nos maux.

Ce doux Sauveur vient aujourd'hui,
Sous la figure d'un mortel,
Se charger des [péchés d'autrui
Et satisfaire l'Eternel [1].]

Il cache dans ces vieux hameaux
Sa grandeur, sa divinité;
Il naît parmi deux animaux,
Pour mieux nous montrer sa bonté.

Tous les démons sont consternés;
Ils poussent mille cris affreux.
Ce Dieu les a tous enchaînés
Dans leur abîme ténébreux.

Que notre sort fait des jaloux !
Ce Sauveur nous donne la paix,
Et, s'il habite parmi nous,
C'est pour nous combler de bienfaits.

Quittons le soin de nos troupeaux ;
Allons voir ce Verbe incarné;
N'oublions pas nos chalumeaux
Pour réjouir ce nouveau-né.

Humbles, contrits, remplis d'amour,

[1] Lignes rongées, illisibles. Actuellement lacune complète.

Allons tous voir ce roy des rois.
Allons lui faire notre cour,
[Allons] nous ranger sous ses lois.

---

.....son v.[1].
.....

Un Dieu pour nous s'intéresse,
Sortons de captivité ;
Son amour et sa tendresse
Nous rendent la liberté.
Célébrons tous sa victoire,
Publions tous notre gloire,
Le Ciel n'est plus irrité.

Notre sort est plein de charmes,
Dieu met fin à nos soupirs.
Ne répandons plus de larmes,
Un Dieu remplit nos désirs.
L'enfer va porter nos chaînes ;
Oublions nos dûres peines,
Goûtons mille doux plaisirs.

Sur le minuit, ce Messie
Nous est né dans ces hameaux :
On voit l'auteur de la vie
Auprès de deux animaux.
Saint Joseph avec Marie
[Qui, dans leur âme ravie,
Ont oublié tous leurs maux[2].]

[ Là, dans une pauvre étable
Que de maux, que de douleurs[3]]

[1] Lacune où je ne relève que ce fragment, *son v.*
Tout prouve que c'est encore l'énoncé du Noël suivant, avec l'indication de l'air adapté à ses paroles.
[2] Entièrement déchiré. Un fragment porte : *leur am...*
[3] Lacune de deux vers dans le ms.

On voit ce Sauveur aimable
Endurer pour les pécheurs !
Il nous rend le Ciel propice,
Il appaise sa justice,
Il met fin à nos malheurs.

Si nos maux vous ont fait naistre,
S'ils ont pu vous atendrir,
Pour vous, nôtre Divin Maistre,
Nous voulons vivre et mourir.
Sauveur, que vos saintes flames
Brûlent nos cœurs et nos ames
Jusques au dernier soupir.

---

## NOEL POUR LE JOUR DE LA FÊTE DES ROIS

Sur l'air : *Noël ! pour l'amour de Marie, nous chanterons joyeusement;* ou bien encore sur les paroles anciennes : *Éveillez-vous, belle endormie.*

**Dessein**

Que du couchant jusqu'à l'aurore,
Nos cris, nos chants, nos doux concerts,
D'un Dieu que tout le monde adore
Publient les bienfaits divers.

Ce Dieu, pour prouver qu'il nous aime,
Ce Dieu pour nous s'est fait mortel.
Ce Dieu vient se donner lui-même
Et mourir comme un autre Abel.

Il nous est né dans une étable,
La crêche lui sert de berceau.
[Il est aux[1]] mondains redoutable,
[Aux humbles doux[2]] comme un agneau.
..... [3]

[1-2] Lacunes dans le ms. — [3] Cette strophe et la suivante manquent. Le manuscrit est déchiré complétement.

---

# TABLE DES MATIERES


| | Pages. |
|---|---|
| Avertissement. | v |
| Dom Guérin et le langage de Nant. | vii |
| Le Testament de Couchard. | 5 |
| Notes. | 31 |
| Le Dialogue de l'abbé de Nant et de son valet Antoine. | 37 |
| Notes. | 69 |
| Noëls rouergats et français. | 73 |
| Table des matières. | 89 |